



Races Ovines des Massifs



RAPPORT D'ACTIVITES - Année 2024 -



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Site de Marmilhat – 63370 LEMPDES – Tél. : 04 73 92 74 07
www.races-ovines-des-massifs.com

N° Siret : 411 811 961 000 19 - N° TVA Intracommunautaire : FR 51411811961

Rusticité des Races... Pour une meilleure rentabilité... Pour valoriser les territoires

Table des matières

1.	Eléments généraux concernant ROM Sélection.....	5
2.	La gestion de l'observatoire unique de chaque race	7
2.1.	Principes de gestion de l'observatoire	7
2.2.	Effectif des bases de sélection et renouvellement	7
2.3.	Renouvellement des bases de sélection	12
2.4.	Les performances des troupeaux engagés dans les programmes de sélection.....	12
2.4.1.	<i>Rappel sur les bases génétiques.....</i>	<i>12</i>
2.4.2.	<i>Résultats 2024.....</i>	<i>13</i>
2.4.3.	<i>L'évolution des performances des troupeaux en sélection.....</i>	<i>14</i>
2.5.	Evaluation synthétique des schémas de sélection.....	15
3.	Programmes d'amélioration génétique des races de l'OS ROM.....	16
3.1.	L'ingénierie spécifique de la morphologie raciale et la tenue du livre généalogique des races 16	
3.2.	Les différents niveaux de contrat de sélection.....	16
3.3.	Mise en œuvre des contrats de sélection - encadrement technique des éleveurs adhérents	17
3.3.1.	<i>Eleveurs engagés dans le « noyau dur » des bases de sélection.....</i>	<i>18</i>
3.3.2.	<i>Eleveurs engagés dans le fonctionnement de la voie mâle</i>	<i>19</i>
3.3.3.	<i>Détail de l'appui technique apporté aux éleveurs sélectionneurs</i>	<i>19</i>
3.4.	L'évaluation collective des béliers	20
3.4.1.	<i>Volumes de béliers évalués / diffusés</i>	<i>21</i>
3.4.2.	<i>Qualité génétique des béliers rentrés en station d'évaluation</i>	<i>22</i>
3.4.3.	<i>Organisation des stations d'évaluation</i>	<i>23</i>
3.4.4.	<i>Diffusion de béliers de deuxième main issus des stations</i>	<i>23</i>
3.4.5.	<i>Commentaires concernant l'évaluation des béliers.....</i>	<i>24</i>
3.5.	L'insémination animale	24
3.5.1.	<i>L'activité globale.....</i>	<i>24</i>
3.5.2.	<i>Nombre d'IA.....</i>	<i>25</i>
4.	Offre en reproducteurs femelles	26
4.1.	Evolution globale des ventes d'agnelles.....	26
4.2.	Evolution des ventes d'agnelles par race.....	27
4.3.	Evolution de la diffusion	27
4.4.	L'efficacité de la diffusion :	28
5.	Programme de recherche sur l'amélioration des résultats d'IA et des méthodes alternatives aux traitements de synchronisation	29
5.1.	Contexte :.....	29
5.2.	Objectifs du programme :.....	29
5.3.	Les actions mises en œuvre :	29
5.3.1.	<i>Traitement de données :.....</i>	<i>29</i>
5.3.2.	<i>Le suivi en élevage :.....</i>	<i>29</i>
5.3.3.	<i>Des actions collectives :.....</i>	<i>30</i>
5.3.4.	<i>Mise en œuvre des actions de recherche/développement :</i>	<i>30</i>
	<i>Au sein de Vetagro Sup (école vétérinaire de Lyon), une thèse sur la recherche de congélation de semence ovine en lien avec l'utilisation de liposomes a été lancée sur 2 ans (2022-2023).</i>	<i>30</i>
	<i>ROM Sélection a été partie prenante de cette thèse en lien avec la SAS ROM (centre d'insémination). Plusieurs avantages sont liés à cette méthode.....</i>	<i>30</i>
5.4.	Résultats :	32
5.4.1.	<i>Tableau de synthèse :.....</i>	<i>32</i>
5.4.2.	<i>Evolution des volumes et des résultats:</i>	<i>32</i>
5.4.3.	<i>Comparaison des résultats en fonction du tri physiologique des brebis :</i>	<i>33</i>
6.	Activité Recherche Développement ROM Sélection.....	34
6.1.	Organisation de l'activité Recherche Développement	34
1.1.	Organigramme général	34
6.2.	Protocoles expérimentaux conduits dans les schémas raciaux de ROM Sélection	35

6.2.1.	<i>Utilisation des outils génomiques en races rustiques</i>	35
6.2.2.	<i>PRESAGE</i>	37
6.2.3.	<i>Transhumance des agnelles et adaptation des animaux pour une meilleure valorisation du pâturage et faciliter l'installation de futurs éleveurs</i>	38
6.3.	Protocoles expérimentaux coordonnés par ROM Sélection et conduits à la station expérimentale FEDA EXPE	38
6.3.1.	<i>MA'MEAT : Adapter ses pratiques pour une meilleure gestion des MAMmites en Elevage ovin AllaiTant</i> 38	
6.3.2.	<i>PHENOPASTO</i>	39
6.3.3.	<i>CASDAR CIBRésil</i>	42
7.	Contrôle de Performances	42
7.1.	Bilan des conventions passées par ROM Sélection :	42
7.1.1.	<i>Bilan des conventions passées par l'OS ROM avec les OCP partenaires</i>	42
7.1.2.	<i>Bilan des conventions passées par l'OCP ROM avec les OS partenaires</i>	42
7.2.	Déploiement organisationnel au sein de l'OS ROM :	42
7.2.1.	<i>Les missions d'OCP</i>	42
7.2.2.	<i>Organisation fonctionnelle de l'OCP ROM</i>	43
7.2.3.	<i>Equipement et formation des techniciens</i>	43
7.2.4.	<i>Calendrier global d'activité</i>	44
7.3.	Les élevages en suivi	44
7.3.1.	<i>Les catégories d'élevages en suivi</i>	44
7.3.2.	<i>Répartition géographique nationale</i>	45
7.3.3.	<i>Répartition raciale</i>	45
7.3.4.	<i>Formules de suivi des éleveurs</i>	46
7.3.5.	<i>Equipement des éleveurs en logiciel de troupeau</i>	46
7.4.	Principaux résultats de l'année 2024 :	48
8.	Programme de promotion et communication	49
8.1.	Objectifs et partenaires	49
8.2.	Salons et Foires	49
8.2.1.	<i>Salon de l'agriculture 2024 (24 février au 3 mars - Paris)</i>	49
8.2.2.	<i>Sommet de l'élevage (du mardi 1 au vendredi 4 octobre – Cournon d'Auvergne)</i>	50
8.2.3.	<i>Journée technique de Paysat</i>	51
8.2.4.	<i>Concours national Limousin</i>	51
8.3.	Accueils	51
8.4.	Numérique	52
8.4.1.	<i>Facebook</i>	52
8.4.2.	<i>Annonces agri-affaires</i>	52
8.5.	Médias	52
9.	Annexes	53
9.1.	Evaluation des schémas de sélection - IDELE	53
9.2.	COORDONNEES DES OUTILS DE SELECTION DES RACES OVINES DES MASSIFS 54	

1. Eléments généraux concernant ROM Sélection

L'association loi 1901 Races Ovines des Massifs - Sélection porte un agrément d'Organisme-Entreprise de Sélection pour les races :

- Bizet
- Blanche du Massif Central
- Grivette
- Limousine
- Noire du Velay
- Rava
- Southdown

L'ensemble des missions d'OES concernant la race Southdown est délégué à l'Association des Eleveurs Français de Southdown, y compris la mission d'observatoire de la race.

L'association Races Ovines des Massifs Sélection est un Organisme/Entreprise de Sélection (OES) au sens de l'arrêté du 28/12/2003, c'est à dire que pour chaque race dont elle porte l'agrément, elle assure les missions légales suivantes :

- Organisation de la concertation des opérateurs, en vue de la cohérence des actions qui concourent à l'amélioration génétique de la race concernée ;
- Adaptation de la race ou de la population aux systèmes d'élevage et aux attentes des filières, par la définition des objectifs de sélection ;
- Etablissement des caractères sélectionnés et de leur pondération dans tout index de synthèse qui doit accompagner les reproducteurs diffusés, ainsi que des grilles de qualification mâles et femelles si le programme d'amélioration génétique de la race ou de la population le nécessite ;
- Proposition des modalités de gestion de la variabilité génétique de la race ou de la population ;
- Diffusion du progrès génétique ;
- Réalisation de tout ou partie du programme d'amélioration de la race, (la mise en œuvre de certaines missions peut être déléguée éventuellement, par convention, à des partenaires) ;
- Promotion génétique de la race.

Les programmes de gestion des populations des Races Ovines de Massifs sont notamment basés sur la mise en place d'une animation technique raciale, destinée à répondre aux attentes :

- des éleveurs : en renforçant la compétitivité des systèmes d'exploitation ;
- des filières de qualité : en améliorant la valeur des carcasses et en optimisant les calendriers de production ;
- et des territoires : en développant les interactions « élevage ovin rustique / valorisation de l'espace rural ».

L'Association est composée de quatre pôles qui regroupent tous les utilisateurs directs et indirects des races dont l'agrément est porté par ROM - Sélection. Ces pôles sont constitués de la manière suivante :

Pôle 1- Des éleveurs, personnes physiques ou morales, exploitant un cheptel comportant des reproducteurs reconnus de la race et faisant partie de la base de sélection ainsi qu'il l'est dit et défini dans le règlement technique. Ils sont adhérents au titre de la création du progrès génétique.

Pôle 2- Des entreprises de sélection et des structures chargées du contrôle de performances au titre de l'évaluation des performances et de la mise en œuvre du schéma de sélection.

Pôle 3- Des organismes agricoles à vocation économique représentant les utilisateurs du progrès génétique, ou parties prenantes dans le fonctionnement des outils du schéma de sélection et dans la diffusion des reproducteurs.

Pôle 4- Des structures en lien avec la race à un niveau différent de celui de la production (formation, aménagement du territoire, ...). Ces structures sont bénéficiaires au sens large de l'action menée par les éleveurs qui utilisent la race. C'est aussi dans ce pôle qu'adhère une structure chargée de la mise en œuvre de programmes concernant des races dont l'agrément d'Organisme de Sélection est détenu par ROM Sélection, et qui ne font pas l'objet d'une section au sein de l'association. Dans ce cas, une convention de délégation est établie entre ROM Sélection, et la structure concernée.

Composition détaillée des pôles 2-3-4 (Assemblée Générale 2023)

<u>Pôle 2</u> <u>9 membres</u>	<u>Pôle 3</u> <u>10 membres</u>	<u>Pôle 4</u> <u>7 membres</u>
GIE US ROM FEDATEST EDE 63 CA 43 CA 48 EDE 15 CA 23 OVILOT SAS ROM	COPAGNO APIV CIALYN CELIA CODELIA/XR REPRO OVILOT OVITEST LIMOVIN UNICOR OBL	Association de promotion de l'agneau de l'Adret CA 63 Auvergne-Rhône-Alpes Elevage AROA ELOVEL Association des éleveurs Noire du Velay Association des éleveurs Southdown

Le fonctionnement de ROM Sélection est mis en œuvre par les instances plénières et de chaque section.

L'équipe des responsables professionnels est composée de la manière suivante (au 31/12/2024) :

Président de ROM Sélection	M. Dominique PAUC	RIMEIZE (48)
Président de la section Bizet	M. Noël GINHOUX	YSSINGEAUX (43)
Président de la section Blanche du Massif Central	M. Mikael TICHIT	ST ALBAN sur LIMAGNOLE (48)
Président de la section Grivette	M Samuel COUTURIER	LARAJASSE (69)
Président de la section Limousine	M Yoan THOMAS	ROMAGNAT (63)
Président de la section Noire du Velay	M. Aurélien TEYSSIER	St ETIENNE DU VIGAN (43)
Président de la section Rava	M. Ludovic RAMBAUD	VENDRANGES (42)

2. La gestion de l'observatoire unique de chaque race

2.1. Principes de gestion de l'observatoire

Chaque animateur de programme racial est chargé d'établir le bilan annuel faisant état :

- des effectifs (élevages et animaux),
- des performances de reproduction enregistrées,
- des volumes d'activités des réseaux de collecte de données,
- des volumes et de la qualité des reproducteurs diffusés,
- du programme de communication,
- des actions reliant la race et la qualité des produits, la mise en valeur de l'environnement...

Ces documents ont une forme harmonisée entre les races et stable dans le temps, ce qui permet une approche sur le long terme de l'évolution des observations.

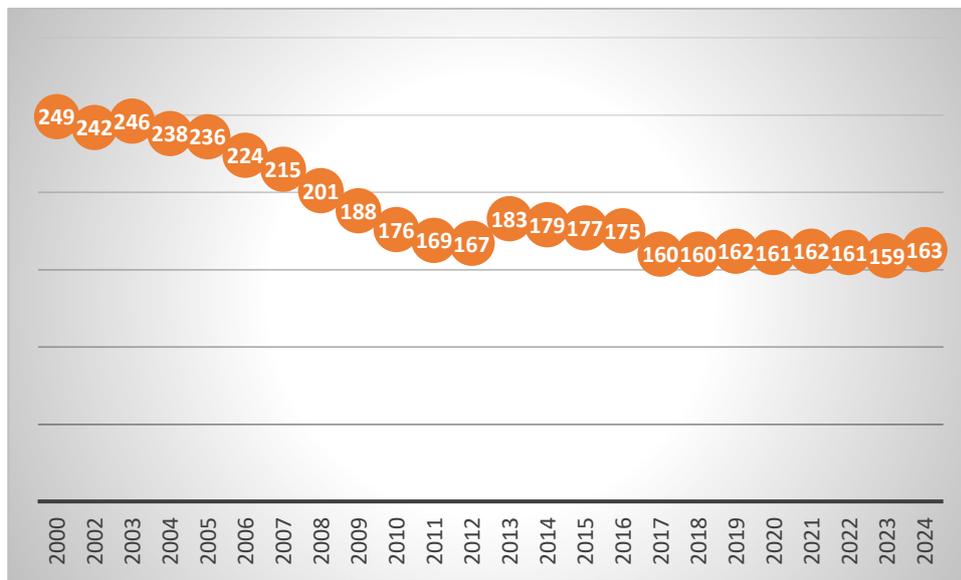
Les données collectées et synthétisées sont issues :

- des données du fichier national racial qui rassemble l'ensemble des données du contrôle de performances,
- du fichier interne au schéma concernant le suivi des haras de béliers des éleveurs en contrat de sélection,
- des données issues des stations d'évaluations de béliers.

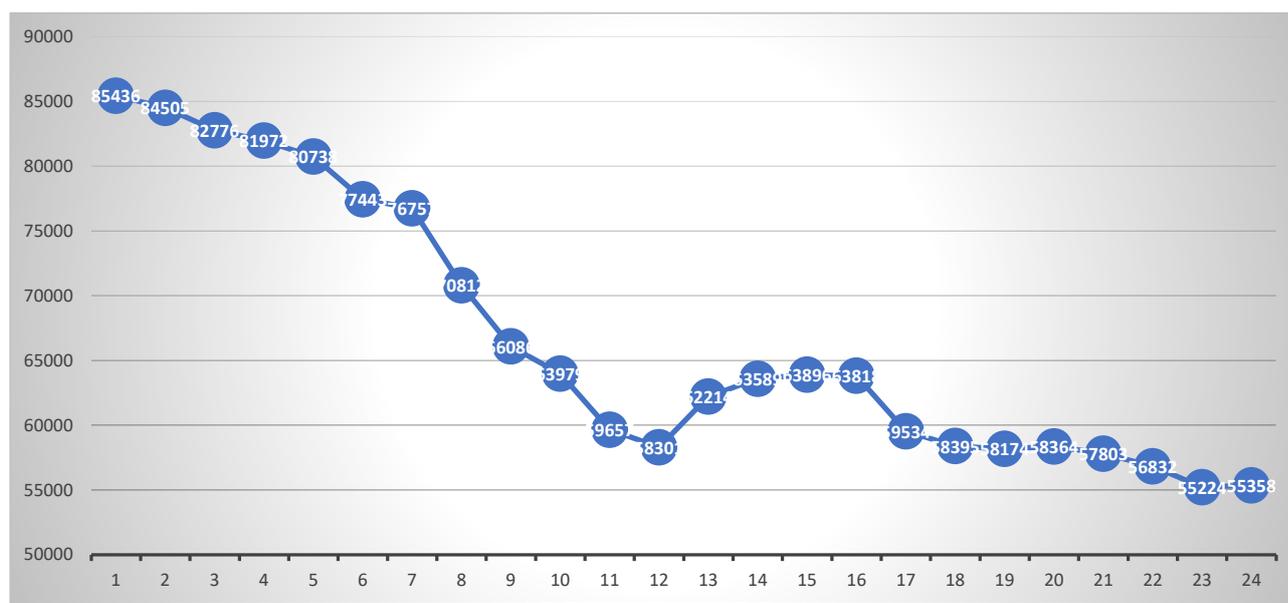
Chaque année, une synthèse des 6 rapports est réalisée et exposée à l'Assemblée Générale de ROM Sélection.

2.2. Effectif des bases de sélection et renouvellement

Evolution du nombre d'adhérents des bases de sélection



Evolution des effectifs brebis



Le nombre d'éleveurs s'est stabilisé depuis 2017, avec de très faibles variations d'une année sur l'autre. On enregistre une légère hausse cette année.

ROM Sélection compte 163 éleveurs adhérents sur l'exercice 2024

Le nombre de brebis dans la base de sélection a stoppé sa lente érosion, avec une légère hausse de 134 brebis en comparaison avec 202, soit 0.2 % de hausse.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre général d'une baisse du nombre de brebis allaitante en France (-20 % en 15 ans).

Cette hausse est satisfaisante, en particulier dans le cadre du contexte très particulier de l'année 2024, en particulier sanitaire sur la seconde partie de l'année.

Cependant, il faut souligner l'impact, actuel et probablement futur, de la prédation sur l'évolution des effectifs de brebis et d'éleveurs.

Avec 163 adhérents et 55 358 brebis en base de sélection, ROM Sélection demeure cette année encore, et de loin, l'Organisme de sélection avec l'effectif de brebis le plus important en France, grâce à la motivation des responsables et de l'équipe technique

Evolution des effectifs par race

Elevages

Nombre d'élevages															
	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	moyenne 2013-2023 (10 ans)
BIZET	15	12	14	15	14	14	13	13	14	14	15	17	15	12	14
BMC	61	57	60	60	57	58	54	53	52	51	51	51	49	55	54
GRIVETTE	31	27	30	28	28	28	27	28	28	28	28	28	25	28	28
LIMOUSIN E	30	38	41	37	37	35	30	29	28	27	26	24	24	23	30
NOIRE	18	16	20	20	22	21	19	19	20	22	21	19	20	18	20
RAVA	21	17	18	19	19	19	17	18	18	19	21	22	26	27	20
TOTAL	161	167	183	179	177	175	160	160	160	161	162	161	159	163	165

Brebis

Nombre de brebis															
	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	moyenne 2015-2024 (10 ans)
BIZET	5 470	3 875	4 189	4 167	4 135	4 148	3 779	3 579	3 454	3 574	3 876	4 156	3 310	3 272	3 728
BMC	25 693	24 746	25 510	25 919	25 542	25 848	23 740	23 143	22 804	22 420	21 816	22 126	21 677	22 477	23 159
GRIVETTE	7 450	6 519	6 780	6 933	6 636	6 608	6 629	6 905	6 836	6 962	6 913	6 189	5 577	5 526	6 478
LIMOUSINE	8 613	9 615	10 730	10 730	10 860	10 383	9 185	8 800	9 079	8 666	8 612	8 054	7 767	7 466	8 887
NOIRE	6 986	5 767	6 456	6 933	7 619	7 319	7 342	6 828	6 732	7 213	6 750	6 297	6 357	5 404	6 786
RAVA	10 031	7 779	8 549	8 907	9 104	9 512	8 859	9 140	9 269	9 529	9 836	10 010	10 536	11 313	9 711
TOTAL	64 243	58 301	62 214	63 589	63 896	63 818	59 534	58 395	58 174	58 364	57 803	56 832	55 224	55 458	58 750

On peut constater que les races de l'OSROM ont un nombre d'adhérents et des effectifs de brebis relativement stables, voire en hausse pour certaines races depuis quelques années. Ainsi, la Rava poursuit sa remontée entamée en 2017 pour atteindre 11 313 brebis et 27 adhérents.

Nous avons des races, comme la Grivette par exemple, où le manque d'effectifs peut conduire à une pénurie d'agnelles à diffuser.

La race Noire du Velay poursuit la baisse de ces effectifs avec une baisse de 25 % des effectifs en 5 ans.

Répartition par région administrative

Zones	BIZET	BMC	GRIVETTE	LIM	NOIRE	RAVA	Total
Auvergne Rhône Alpes							
Ain			1				1
Allier	1					1	2
Ardèche		2	2				4
Cantal	2	4		1			7
Drôme	1						1
Haute Loire	4	16	1		16		37
Haute Savoie	2						2
Isère			1				1
Loire		5	13		1	6	25
Puy de Dôme				4		17	21
Rhône	1	1	5			1	8
Sous-total Auvergne Rhône Alpes	11	28	23	5	17	25	109
Nouvelle Aquitaine							
Charente							0
Corrèze				11			11
Creuse				5			5
Dordogne							0
Haute Vienne							0
Sous-total Nouvelle Aquitaine	0	0	0	16	0	0	16
Occitanie							
Ariège							0
Aude			1				1
Aveyron							0
Gard		1					1
Gers		2					2
Haute Garonne				2			2
Hérault	1	1					2
Lot		5					5
Lozère		12					12
Pyrénées Orientales							0
Tarn							0
Sous-total Occitanie	1	21	1	2	0	0	25
Grand Est							
Meurthe et Moselle					1		1
sous-total Grand Est	0	0	0	0	1	0	1
Pays de la Loire							
Sarthe						1	1
Sous-total Pays de la Loire	0	0	0	0	0	1	1
PACA							
Haute Alpes							0
Vaucluse							0
sous-total PACA	0	0	0	0	0	0	0
Bourgogne Franche Comté							
Doubs							0
Saône et Loire		1	3				4
Côte d'Or			1				1
sous total BFC	0	1	4	0	0	0	5
Centre Val de Loire							
Loir et Cher						1	1
Sous-total Pays de la Loire	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL	12	55	28	23	18	27	163

EFFECTIFS	Nombre de brebis							
	Zones	BIZET	BMC	GRIVETTE	LIM	NOIRE	RAVA	Total
Auvergne Rhône Alpes								
Ain				178				178
Allier	130						54	184
Ardèche		541	417					958
Cantal	675	904		362				1941
Drôme	200							200
Haute Loire	1935	9107	140			5060		16242
Haute Savoie	183							183
Isère			180					180
Loire		1425	2754			83	1757	6019
Puy de Dôme				1445			9086	10531
Rhône	69	172	1222				240	1703
Sous-total Auvergne Rhône Alpes	3192	12149	4891	1807		5143	11137	38319
Nouvelle Aquitaine								
Charente								0
Corrèze				3774				3774
Creuse				1530				1530
Dordogne								0
Haute Vienne								0
Sous-total Nouvelle Aquitaine	0	0	0	5304		0	0	5304
Occitanie								
Ariège								0
Aude			135					135
Aveyron								0
Gard		150						150
Gers		336						336
Haute Garonne				325				325
Hérault	80	160						240
Lot		1977						1977
Lozère		5949						5949
Pyrénées Orientales								0
Tarn								0
Sous-total Occitanie	80	8572	135	325		0	0	9112
Grand Est								
Meurthe et Moselle						261		261
sous-total Grand Est	0	0	0	0		261	0	261
Pays de la Loire								
Sarthe							58	58
Sous-total Pays de la Loire	0	0	0	0		0	58	58
PACA								
Haute Alpes								0
Vaucluse								0
sous-total PACA	0	0	0	0		0	0	0
Bourgogne Franche Comté								
Doubs								0
Saône et Loire			432					432
Côte d'Or			68					68
sous total BFC	0	0	500	0		0	0	500
Centre Val de Loire								
Loir et Cher							118	118
Sous-total Pays de la Loire	0	0	0	0		0	118	118
TOTAL	3272	22477	5526	7466		5404	11313	55458

Le socle de nos adhérents est constitué des départements et régions du Massif Central. Ainsi, 144 des 163 adhérents de ROM Sélection sont installés dans le Massif Central, soit 88 % des adhérents et 93 % des effectifs de brebis.

Cependant, l'évolution des adhérents et des brebis de ROM Sélection se poursuit avec un mouvement lent des effectifs vers le Nord. Depuis quelques années, trois régions nous ont rejoint : le Grand Est, Centre Val de Loire et les Pays de la Loire. Et dans le Massif, le constat est assez similaire avec une hausse des effectifs dans les départements du Nord comme l'Allier ou l'Ain par exemple.

D'autre part, la baisse est sensible en Nouvelle Aquitaine, de l'ordre d'1/3 des effectifs en 7 ans, principalement dans l'ancienne région limousine.

Les adhérents de ROM Sélection sont présents dans 26 départements (+1) et 8 régions administratives (+1)

Taille moyenne des cheptels

Taille moyenne des troupeaux	
Bizet	273
BMC	409
Grivette	197
Limousine	325
Noire du Velay	300
Rava	419
Moyenne	320

La taille moyenne des cheptels des adhérents de ROM Sélection est de 320 brebis, en baisse liée au renouvellement de générations (338 brebis en moyenne en 2023).

Les effectifs moyens sont assez différents d'une race à l'autre, variant de 197 brebis en Grivette à 419 en Rava

2.3. Renouvellement des bases de sélection

Femelles nouvellement inscrites et conservées dans les bases

	Agnelles renouvellement	Brebis nouvellement inscrites	Total
BIZET	581		581
BMC	5135		5135
GRIVETTE	1029	67	1096
LIM	1414		1414
NDV	1167		1167
RAVA	1993	206	2199
TOTAL	11319	273	11592

11592 femelles ont été nouvellement inscrites dans les bases de sélection en 2024, dont 11 319 agnelles et 273 brebis.

Ces inscriptions d'agnelles représentent 20.1 % de l'effectif global, donnant une indication sur le taux de renouvellement général de la base.

2.4. Les performances des troupeaux engagés dans les programmes de sélection

2.4.1. Rappel sur les bases génétiques

Il faut rappeler ici qu'une donnée brute doit se comprendre comme le résultat du calcul suivant :
Phénotype = Génotype + Environnement

Les données mesurées sont donc le résultat d'une combinaison entre la valeur génétique et l'environnement de l'animal ou plus globalement de la race. Des logiciels établis par l'INRAE permettent de limiter l'influence de l'environnement et d'approcher la valeur génétique.

2.4.2. Résultats 2024

	Base de sélection entière			5 ou 10 meilleurs troupeaux		
	Taux de prolificité	Taux de productivité numérique	PAT 30 Mâles Doubles (kg)	Taux de prolificité	Taux de productivité numérique	PAT 30 Mâles Doubles (kg)
BIZET	150	144	8,7	164	175	9,3
BMC	159	189	11,2	186	270	13,8
GRIVETTE	191	224	11,8	202	234	12,7
LIM	142	135	10,7	174	154	12,1
NDV	173	231	9,9	187	262	10,1
RAVA	165	168	10,2	189	216	11

Taux de prolificité : nombre d'agneaux nés par agnelage

Taux de productivité numérique : agneaux nés (hors avortement) / (nbre d'agnelage – nbre avortement – femelles agnelées 2 fois).

PAT : poids des agneaux ramené à 30 jours, en kg. Ici les mâles élevés doubles

Il s'agit ici des mesures phénotypiques réalisées en élevage.

Les performances des troupeaux sont très variables entre les races de ROM Sélection.

Les raisons sont triples :

- Les conditions et les systèmes d'élevage peuvent être différents, en moyenne, entre les races (alimentation et périodes d'agnelage notamment).
- Les objectifs de sélection peuvent être différents selon les races
- Le potentiel génétique entre les races peut être variable.

La prolificité varie de 1.42 à 1.91 agneau/mise-bas et la productivité varie de 135 à 231 %.

Le PAT 30 des mâles doubles varie quant à lui de 8.7 à 11.8 en moyenne raciale.

Les performances des 5-10 meilleurs troupeaux permettent de mieux évaluer le potentiel génétique moyen des races.

2.4.3. L'évolution des performances des troupeaux en sélection

Les résultats techniques observés sur les dernières années sur l'ensemble des adhérents des races sont les suivants :

prolificité								
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
BIZET	1,45	1,46	1,47	1,48	1,53	1,53	1,57	1,50
BMC	1,57	1,58	1,58	1,62	1,64	1,64	1,64	1,59
GRIVETTE	1,97	1,95	1,95	1,95	1,99	1,96	1,95	1,91
LIM	1,42	1,42	1,40	1,42	1,42	1,42	1,41	1,42
NDV	1,75	1,77	1,78	1,75	1,82	1,80	1,76	1,73
RAVA	1,53	1,58	1,57	1,59	1,59	1,60	1,68	1,65

productivité numérique								
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
BIZET	1,37		1,73	1,41	1,59	1,41	1,43	1,44
BMC	1,85	1,82	1,83	1,87	1,89	1,88	1,9	1,89
GRIVETTE	2,22	2,15	2,15	2,25	2,24	2,16	2,22	2,24
LIM	1,35		1,32	1,42	1,72	1,33	1,34	1,35
NDV	2,27	2,29	2,33	2,28	2,34	2,42	2,33	2,31
RAVA	1,63	1,76	1,90	1,83	1,81	1,71	1,93	1,68

PAT 30 MD								
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
BIZET	9,7	9,2	9,3	9,6	9,9	9,2	9,2	8,7
BMC	11,4	10,5	11,1	11,7	11,6	11,3	11,7	11,2
GRIVETTE	11,1	11,8	11,3	11,7	11,8	11,1	11,9	11,8
LIM	10,2	10,5	10,3	10,6	10,5	10,8	11,1	10,7
NDV	10,2	10,4	10,4	10,7	10,8	10,3	10,7	9,9
RAVA	9,3	10,5	10,4	10,9	11,0	10,0	10,7	10,2

Les définitions sont données sous le tableau précédent.

Globalement on constate une légère dégradation des 3 principaux critères.

On le sait, la génétique est un travail lent d'amélioration des performances par l'accouplement des meilleures femelles avec les meilleurs mâles et la sélection des meilleurs descendant(s).

Les performances dépendent de la qualité génétique des animaux (génotype) mais aussi des conditions d'élevage (phénotype), une mauvaise année pour les fourrages pouvant conduire à une baisse des performances par exemple.

Faut-il rappeler que 0.05 point de prolificité en plus représente 5 agneaux supplémentaires sur un troupeau de 100 femelles et que 0.5 kg de PAT supplémentaire raccourcit de plusieurs jours la période de croissance des agneaux pour atteindre le poids recherché pour l'abattage.

Cette amélioration des performances sera également observable lors de la diffusion des reproducteurs hors base de sélection.

Le bilan génétique produit par OVALL est donc un outil très important pour valoriser le travail génétique des sélectionneurs. Ce document sert de socle pour mettre en œuvre le conseil génétique auprès des adhérents à travers le BTO (Bulletin Technique Ovin) qui reprend sur une dizaine de pages très complètes les principales informations sur l'élevage en le comparant à d'autres élevages équivalents dans la race ou dans le département.

2.5. Evaluation synthétique des schémas de sélection

Depuis quelques années, dans le cadre de la mise en œuvre du programme stratégique de la filière ovine, IDELE réalise, pour tous les schémas de sélection, une évaluation de la rigueur et de l'efficacité des schémas de sélection. Cet outil permet à chaque section de suivre l'évolution des performances de son schéma et de définir les objectifs à moyen/long terme ; il fait partie des rapports d'activité de chaque section. Cette évaluation officielle sert aussi de référence pour calculer le montant d'aide annuelle au fonctionnement de chaque programme racial.

Nos schémas sont globalement bien notés par l'IDELE. Les commentaires sont indiqués au point 4.4.5.

3. Programmes d'amélioration génétique des races de l'OS ROM

3.1. L'ingénierie spécifique de la morphologie raciale et la tenue du livre généalogique des races

Pour chacune des races dont il a la charge, l'OS ROM assure un ensemble de missions :

- Il choisit les postes de pointage des reproducteurs. Le Conseil d'Administration de chaque section est responsable de la formalisation et de la mise à jour de la table de pointage.
- Il s'assure de la bonne organisation de la collecte et de l'enregistrement des données liées à l'agrément des reproducteurs mâles et femelles. Ces informations sont enregistrées dans le système national d'information génétique.
- Il définit les caractéristiques phénotypiques, génotypiques et les aptitudes de la race.
- Il affecte les reproducteurs de race pure, au sens de la réglementation communautaire applicable, à la section principale du livre généalogique.
- Il a accès, pour ses missions réglementaires, aux données partagées du système national d'information génétique relatives à la population qui le concerne.
- Il est responsable de la délivrance de tout document relatif à ses missions, en particulier du document individuel agréant les données individuelles, dénommé certificat généalogique, prévu par la réglementation communautaire applicable.

Dans chaque section, le Conseil d'Administration assure le suivi de ces missions.

3.2. Les différents niveaux de contrat de sélection

Le contrat de sélection est le document de référence qui caractérise chaque niveau d'engagement des éleveurs, au sein de leur programme de sélection. Son contenu est établi et modifié par le Conseil d'Administration de chaque section et ce contrat est signé par chaque éleveur, lors de son adhésion et à l'occasion d'un éventuel changement de statut. Les 3 niveaux d'engagement des éleveurs adhérents sont :

- **Sélectionneur** : élevage fournissant des mâles au schéma et des femelles agréées pour la diffusion,
- **Multiplicateur** : élevage fournissant uniquement des femelles agréées pour la diffusion,
- **Utilisateur** : élevage ne fournissant pas de reproducteurs, mais permettant la collecte de données génétiques.

Les règles de fonctionnement de chaque statut sont spécifiques à chaque section, mais tout éleveur adhérent à l'OS, réalise au minimum un contrôle de performances du type « reproduction – F8 ».

Synthèse de la certification génétique

Certification "Contrat de sélection" - élevage								
2024	Sélectionneur : Elevage fournisseur de	Multiplieur : Elevage fournisseur de	Utilisateur : Elevage sans diffusion	TOTAL	Sélectionneur : Elevage fournisseur de	Multiplieur : Elevage fournisseur	Utilisateur : Elevage sans diffusion	TOTAL
Bizet	11		1	12	92%	0%	8%	100%
Blanche du MC	52		3	55	95%	0%	5%	100%
Grivette	24	4	0	28	86%	14%	0%	100%
Limousine	17	6		23	74%	26%	0%	100%
Noire du Velay	16	0	2	18	89%	0%	11%	100%
Rava	25	1	1	27	93%	4%	4%	100%
Total	145	11	7	163	89%	7%	4%	100%

Certification "Contrat de sélection" - animaux								
2024	Sélectionneur : Elevage fournisseur de mâles et de femelles	Multiplieur : Elevage fournisseur de femelles	Utilisateur : Elevage sans diffusion régulière de reproducteurs	TOTAL	Sélectionneur : Elevage fournisseur de mâles et de femelles	Multiplieur : Elevage fournisseur de femelles	Utilisateur : Elevage sans diffusion régulière de reproducteurs	TOTAL
Bizet	3203	0	69	3272	98%	0%	2%	100%
Blanche du MC	21041		1436	22477	94%	0%	6%	100%
Grivette	4790	736	0	5526	87%	13%	0%	100%
Limousine	5973	1493	0	7466	80%	20%	0%	100%
Noire du Velay	4945	0	459	5404	92%	0%	8%	100%
Rava	10284	199	830	11313	91%	2%	7%	100%
Total	50236	2428	2794	55458	91%	4%	5%	100%

L'objectif est d'avoir le maximum d'effectif engagé au niveau sélectionneur, mais les élevages multiplicateurs et utilisateurs ont aussi un rôle et une place très importante au sein des sections : diffusion de femelles, collecte de données, étape préalable à l'entrée en sélection, ...

En 2024 : sur les 55 458 brebis de l'OS, 95 % soit 52 664 brebis, sont engagées dans un contrat de sélection ou de multiplication (Contrôle de performances : Formule Elevage) pour 158 élevages engagés (97 % des élevages).

3.3. Mise en œuvre des contrats de sélection - encadrement technique des éleveurs adhérents

En 2024, ROM Sélection a assuré l'encadrement technique des élevages engagés dans les programmes de sélection, en différenciant les différents niveaux d'engagement des éleveurs.

Lors des interventions de conseil et de certification, chaque animateur s'appuie sur une synthèse des informations disponibles, en partie issues de la base de données raciales, exploitée à l'échelle de l'élevage, ainsi qu'à celle du groupe d'éleveurs engagés dans le programme racial. Les interventions de l'animateur sont formalisées par un compte rendu de visite.

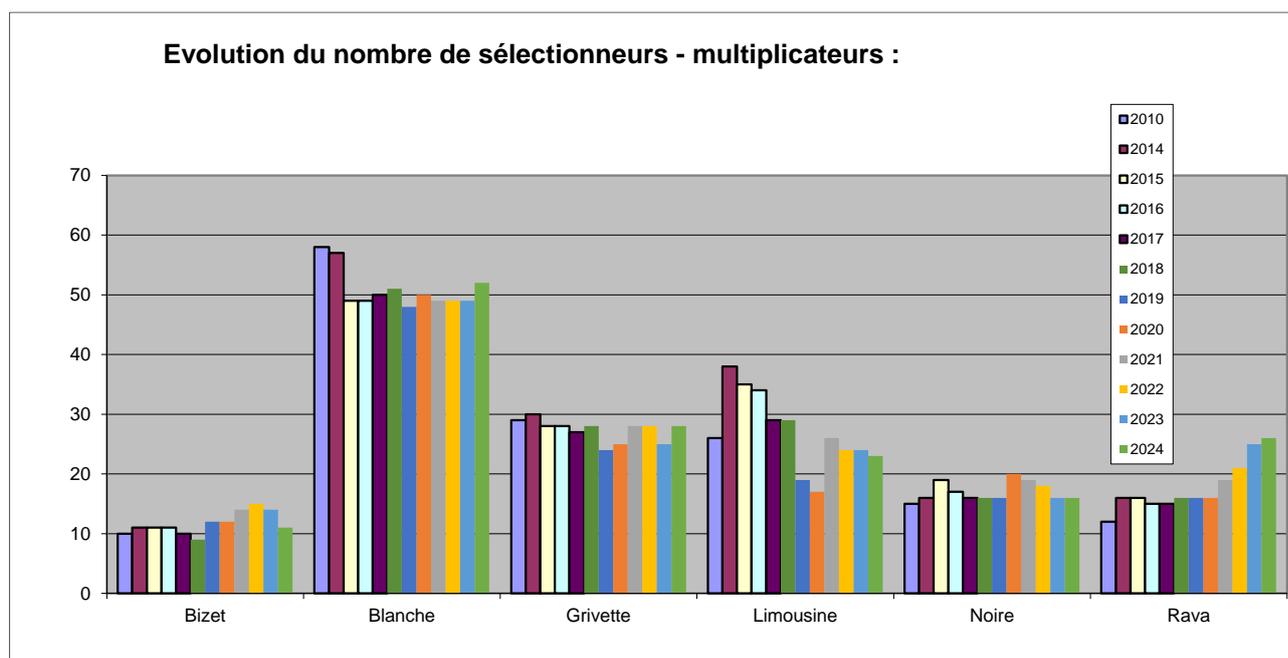
Ces interventions constituent le point fort des relations éleveur / animateur, et portent principalement sur :

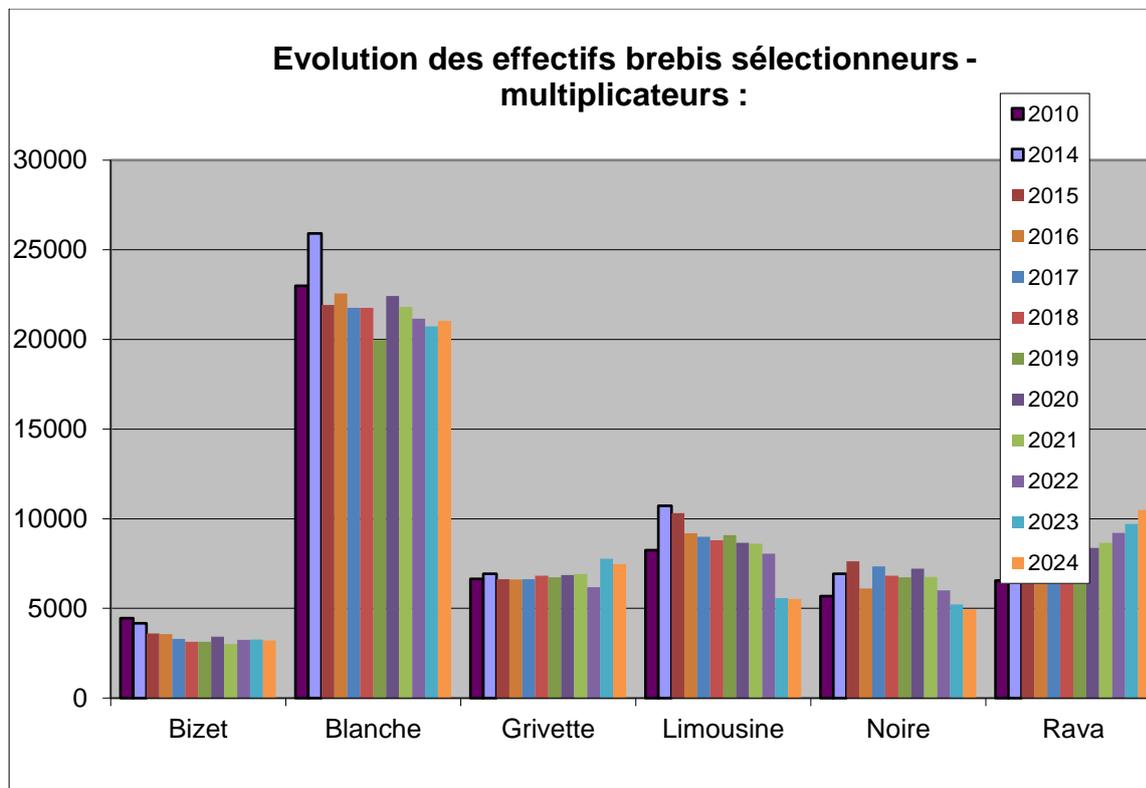
- **La mise en place des accouplements raisonnés** permettant la production de futurs reproducteurs issus des meilleurs mâles et des meilleures femelles, tout en gérant la variabilité génétique. L'intervention consiste essentiellement à travailler sur le mode de tri des brebis mises en lutte, sur la composition du haras de béliers et sur la répartition des béliers entre les différents lots de lutte. Dans les races à effectifs modérés, la gestion du niveau d'apparement entre parents est aussi un critère pris en compte.
- **La sélection dans les élevages des meilleurs agneaux mâles** qui seront évalués collectivement. Cette étape consiste à récolter le fruit des accouplements raisonnés ; c'est l'animateur du schéma de sélection qui assure cette opération. Les caractéristiques génétiques et phénotypiques de tous les agneaux mâles nés dans chaque élevage sont analysées par étapes successives, d'abord sur la base de données, puis en élevage.

- **Le tri, la sélection et la qualification des femelles** qui seront destinées soit à l'auto-renouveau, soit à la diffusion du progrès génétique hors base de sélection. C'est le même principe que pour le tri des jeunes mâles, mais à un stade de développement plus tardif, ce qui oblige parfois les animateurs à intervenir deux fois de suite dans chaque élevage.
- **L'accompagnement technique des éleveurs visant à améliorer l'efficacité collective** de la démarche de sélection, sur la base de documents de synthèse issus de la mise en réseau de toutes les données alimentant les programmes raciaux. Cette démarche de conseil est une étape capitale du fonctionnement des programmes, car c'est notamment à cette occasion que se négocient les compromis techniques liés aux intérêts personnels de l'éleveur d'un côté, et aux intérêts collectifs du schéma, de l'autre. Les intérêts sont parfois divergents ; on peut citer comme exemple, en race Blanche du Massif Central : l'utilisation de la semence de jeunes béliers est indispensable pour le schéma de sélection qui assure une mission de testage, mais c'est un choix plus risqué pour l'éleveur, que celui consistant à n'utiliser que des béliers déjà testés.
- La valorisation des outils d'enregistrement de données et de l'identification électronique reste un objectif technique majeur pour les bases de sélection.

3.3.1. Eleveurs engagés dans le « noyau dur » des bases de sélection

On peut considérer que le noyau dur des bases de sélection est constitué par les sélectionneurs et les multiplicateurs (engagés dans la collecte de données de Poids Age Type).





3.3.2. Eleveurs engagés dans le fonctionnement de la voie mâle

Le fonctionnement de la voie mâle repose sur la mobilisation des effectifs sélectionneurs. En 2023, la situation a poursuivi son amélioration : 88 % des éleveurs adhérents (140/159) se sont engagés sur un cahier des charges techniques de type sélectionneur. Cette proportion est en hausse régulière depuis quelques années, sachant que parmi les autres éleveurs, on trouve un certain nombre de nouveaux adhérents dont l'objectif est d'accéder au statut de sélectionneur. Les effectifs des bases de sélection sont donc toujours constitués en quasi-totalité par des éleveurs actifs sur le plan de la création du progrès génétique.

3.3.3. Détail de l'appui technique apporté aux éleveurs sélectionneurs

Cette action est destinée à aider les éleveurs à améliorer leurs pratiques et renforcer la compétitivité des élevages des races locales dans le cadre de la filière d'excellence « reproducteurs de haute qualité génétique ». Elle repose sur un ensemble d'interventions mises en œuvre par l'OS ROM.

		BIZET	BMC	GRIV	LIM	NDV	Rava	Total
Nature des interventions :								
Nombre d'interventions :		70	238	143	159	199	206	1015
A	Interventions sur les femelles :	21	27	68	44	85	88	333
B	Interventions sur les mâles :	32	57	53	66	37	92	337
C	Interventions de conseil :	11	100	19	27	53	20	230
D	Autres types d'interventions sur les animaux :	1	43	1			3	48
E	Autres types d'interventions auprès des éleveurs :	5	11	4	22	24	3	69
Elevages visités :								
Nombre de visites		27	121	47	54	145	97	491
Nombre d'adhérents de la base :		12	54	19	23	19	27	154
Nombre d'adhérents avec au moins une visite :		9	54	17	21	19	26	146
Nombre d'adhérents sans visites :		3	0	2	2	0	1	8
Nombre de visites hors adhérents :		2	8	4	2	13	0	29
Intervention de conseil :								
Nombre d'interventions de conseil		11	100	19	27	53	20	230
Nombre d'adhérents avec au moins une intervention de conseil		7	53	15	21	19	14	129
% adhérents avec au moins une intervention de conseil		58%	98%	60%	91%	100%	52%	84%
Nombre d'adhérents avec plus d'une intervention de conseil		3	31		7	18	5	64
Nombre d'adhérents sans intervention de conseil		5	1		2	0	13	21

L'équipe technique a réalisé 1015 interventions sur les 6 races en 2023.

84 % des adhérents ont eu au moins une intervention de conseil, au-delà des visites « classiques » liées aux activités de sélection. Cette proportion reste très variable selon les races.

Le suivi de cette activité permet aux animateurs d'évaluer et d'optimiser leur présence en élevage d'une année sur l'autre.

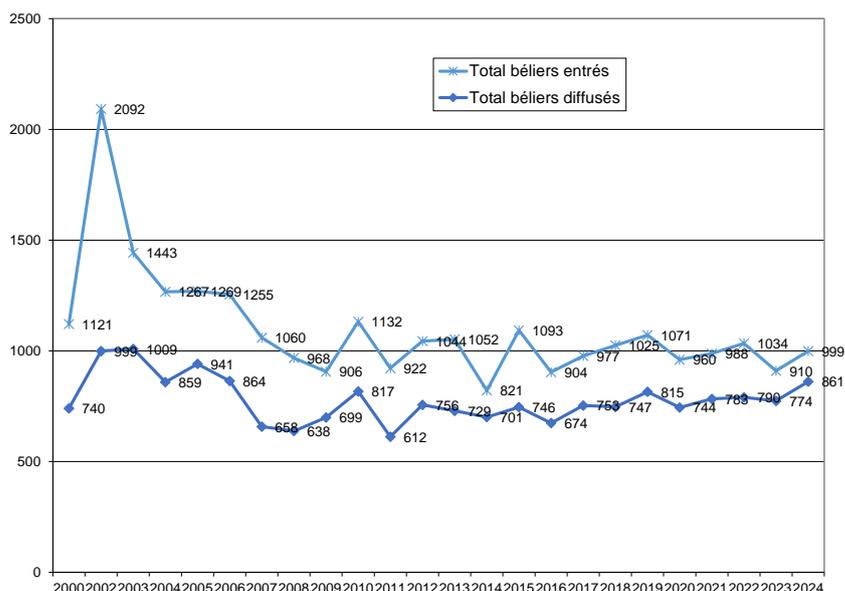
Concernant le conseil, l'objectif de ROM Sélection est que tous les adhérents bénéficient d'au moins une intervention annuelle.

3.4. L'évaluation collective des béliers

Au cours de l'année, ROM Sélection a coordonné la mise en œuvre, réalisée par le partenaire GIE Races Ovines des Massifs, des programmes d'évaluation des béliers de monte naturelle.

Cette activité constitue le cœur de la partie génétique des programmes de gestion des races, car elle irrigue tous les élevages utilisateurs des races en reproducteurs mâles à haut potentiel d'élevage. Cette activité d'évaluation est assurée, sous le contrôle de l'Organisme de Sélection (ROM Sélection), par le partenaire GIE Races Ovines des Massifs ; la commercialisation des béliers est assurée par la SAS ROM.

3.4.1. Volumes de béliers évalués / diffusés



Le nombre de béliers entrés et les béliers diffusés reste au niveau moyen connu depuis une bonne dizaine d'années, même si les chiffres sont en hausse.

Nous avons rentré cette année plus de béliers en stations d'évaluation (999 , + 9.8 %) et vendu plus d'animaux pour la reproduction (861, + 17.6 %).

Le ratio de diffusion des béliers (béliers vendus/béliers entrés) s'est amélioré pour atteindre 86 %.

Ce taux dépend de la qualité des lots mais également, et peut-être surtout, de l'état du marché des béliers à la sortie des lots. Les béliers étaient très recherchés en fin d'année 2024, du fait de la crise FCO.

Rappelons que les ventes de béliers sont réalisés comme suit :

Races	Nombre de ventes annuelles
Bizet	1
BMC	3
Grivette	2
Limousine	2
Noire du Velay	1
Rava	3
Total	12

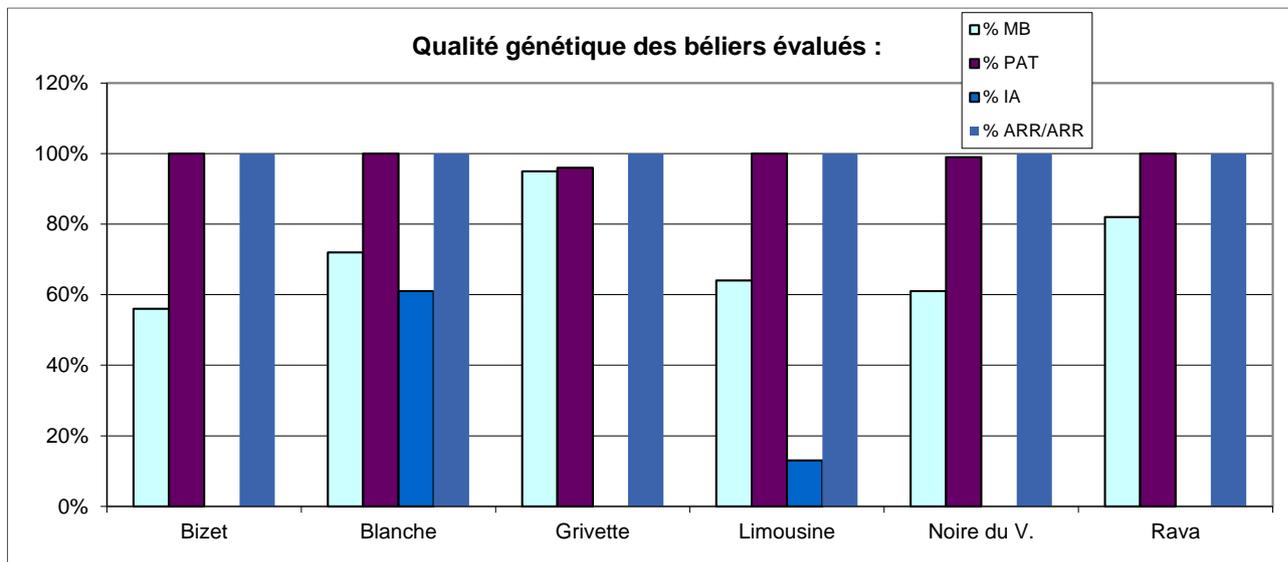
Taux de diffusion des béliers évalués

Races/Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Béliers diffusés après contrôle
BIZET	41/29	31/23	31/18	33/26	31/21	32/23	33/24	30/35	32/43	37/47	45/39	87%
BMC	490/479	772/513	580/442	641/504	711/508	739/553	630/497	514/661	516/687	478/563	607/522	86%
GRIVETTE	63/48	66/54	75/56	74/61	64/51	67/54	65/49	52/57	45/59	43/49	56/51	91%
LIMOUSINE	90/54	94/59	86/62	99/78	96/83	102/78	101/78	61/71	72/89	80/94	125/111	89%
NOIRE DU VELAY	79/54	69/54	77/58	78/55	74/45	75/55	76/56	65/77	63/84	68/78	74/65	88%
RAVA	55/37	61/43	55/38	52/29	49/39	56/52	55/40	51/61	62/72	68/79	92/73	79%
TOTAL	821/701	1093/746	904/674	977/753	1025/747	1071/815	960/744	783/988	790/1034	774/910	999/861	86%
Taux	85%	68%	75%	77%	73%	76%	78%	79%	76%	85%	86%	

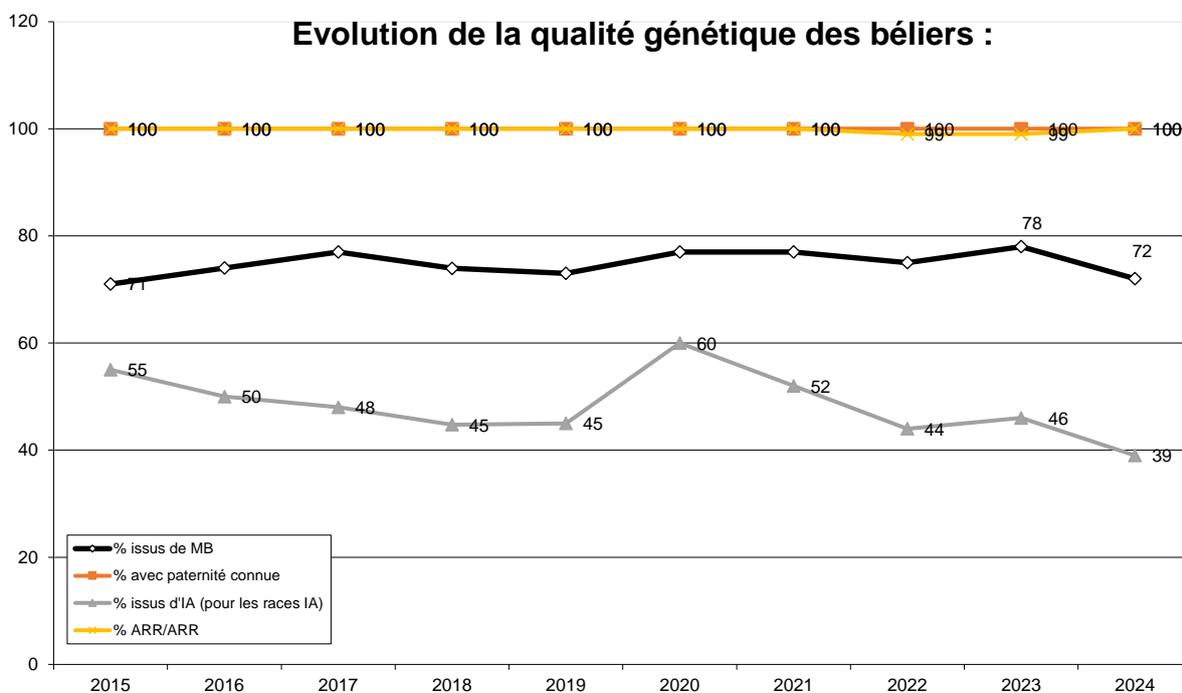
En matière de sélection, il est nécessaire de conserver un taux de diffusion suffisant afin de ne vendre que des animaux de qualité.

Les jeunes béliers entrés en stations d'évaluation sont issus des meilleurs élevages de la race, sélectionnés avant l'entrée sur leur ascendance et leur phénotype ainsi que sur la résistance à la tremblante. En station, ils sont évalués sur leurs performances individuelles comparées à celles des autres béliers de la même bande.

3.4.2. Qualité génétique des béliers rentrés en station d'évaluation



La note est parfaite (100 % !) pour la connaissance de la paternité des béliers et la résistance à la tremblante. Des progrès significatifs doivent être menés sur la proportion des béliers nés de mères à béliers (accouplements raisonnés entre les meilleurs géniteurs). Peu d'évolution pour les jeunes béliers nés d'IA (en BMC et en Limousine).



3.4.3. Organisation des stations d'évaluation

Races	Site d'évaluation	Site de vente	Agrément « évaluation de reproducteurs mâles »	Maître d'œuvre de l'évaluation	Réalisation de l'évaluation	Achats/ventes des béliers	Responsable financier	
Limousine	Paysat	Meymac	ROM Sélection			SAS ROM		
Rava		Marmilhat						
Noire du Velay		Paysat						
Bizet								
Blanche		Antrenas						Antrenas
Grivette		Ste Consorse						Ste Consorse

Coordonnées des outils de sélection des Races Ovines des Massifs

Rappel des rôles des partenaires engagés dans l'évaluation et la commercialisation des béliers

➤ **ROM Sélection :**

- est porteur des agréments du Ministère, pour chaque race, en tant qu'Organisme de Sélection
- organise la production des agneaux candidats à l'évaluation
- décide du protocole d'évaluation à appliquer
- qualifie les béliers
- définit les règles de diffusion des béliers évalués

➤ **SAS ROM :**

- est l'entreprise de sélection désignée par l'OS
- trie et collecte les agneaux candidats à l'évaluation, selon les critères définis par l'OS
- met en œuvre les protocoles d'évaluation des agneaux
- achète les agneaux et les agnelles pour la vente en reproducteurs et revend les béliers évalués par le GIE US ROM

En vue de rationaliser leurs activités, le GIE US ROM et la SAS ROM ont fusionné au 1^{er} janvier 2024.

3.4.4. Diffusion de béliers de deuxième main issus des stations

	Total	Nbre SAS	% SAS
BIZET	13	8	62%
BMC	53		0%
GRIVETTE	14	1	7%
LIM	11	5	45%
NDV	22	2	9%
RAVA	28	13	46%
TOTAL	141	29	21%

On constate un retour à une année plus classique pour les béliers 2^{ème} main après une année 2023 exceptionnelle. Le niveau des ventes reste très élevé.

Les béliers 2^{ème} main permettent de diffuser des reproducteurs à un prix moindre, avec une qualité génétique moindre que la nouvelle génération mais très satisfaisante pour les élevages commerciaux notamment pour ceux qui débutent dans l'usage d'une génétique performante.

3.4.5. Commentaires concernant l'évaluation des béliers

Le nombre de béliers diffusés en 2024 issus des stations d'évaluation par le schéma de sélection est de 861, auxquels on peut ajouter les 29 « deuxième mains », soit 890 béliers diffusés sur l'année.

Le taux de diffusion global après contrôles en station est de 86 %.

L'objectif fixé est de 85 % pour les SCI (BMC et Limousine) et de 80 % pour les centres d'élevage (autres races). Nous sommes légèrement au-dessus pour les Centres d'élevage. Il faudra être attentif sur ce point.

Concernant la qualité génétique des béliers évalués :

- Toutes les races assurent des taux de 100 % de paternité connue et de génotype ARR/ARR
- Toutes les races sur 6 ont dépassé le seuil de 75 % de béliers entrés en SCI ou en CE issus de mères à béliers (la qualification la plus élevée des femelles de sélection) et ce critère s'est nettement amélioré depuis quelques années.

L'amélioration de ce critère fait partie des priorités des schémas concernés.

3.5. L'insémination animale

3.5.1. L'activité globale

Parmi les 6 races de ROM Sélection, seules la Blanche du Massif Central et la Limousine utilisent actuellement cette technique, leurs objectifs sont différents :

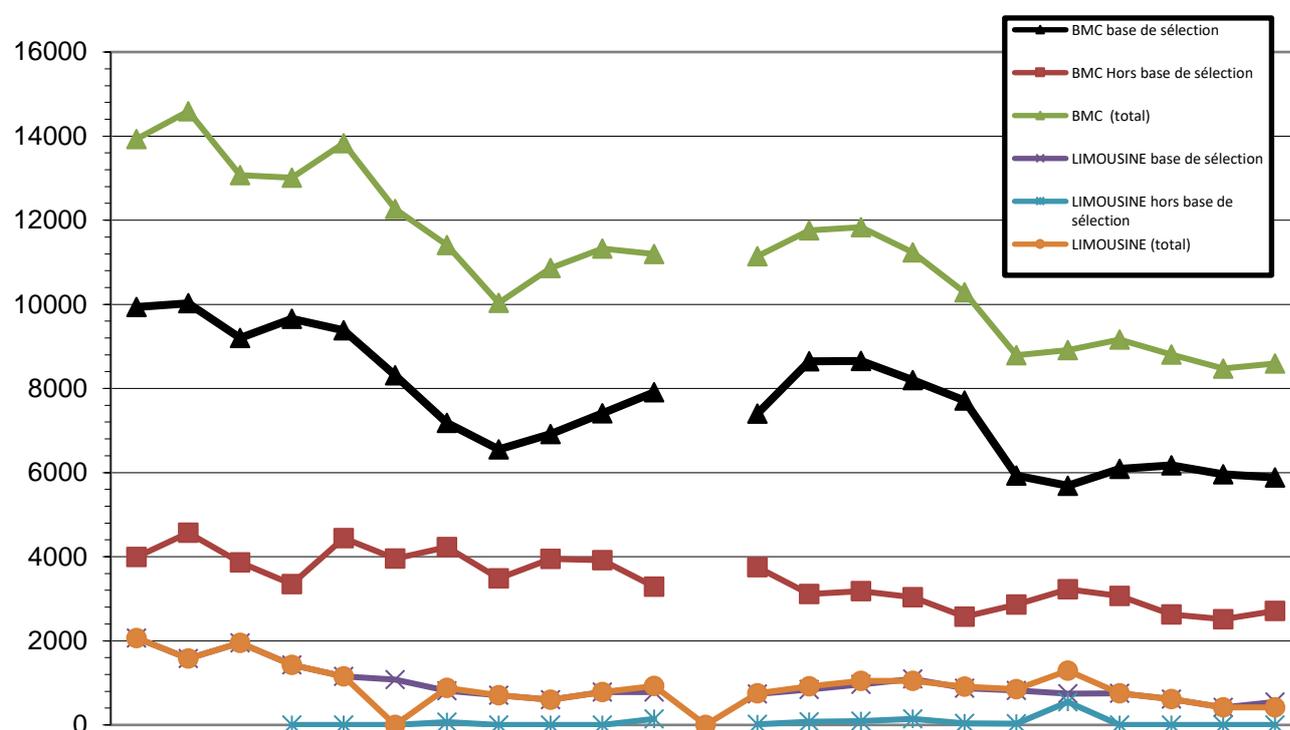
- ***Blanche du Massif Central :***
 - Testage sur descendance des qualités maternelles
 - Accouplement de création du progrès génétique et connexion des troupeaux de la base de sélection (afin de fiabiliser la qualité de l'indexation des reproducteurs).
 - Connexion des élevages de la base de sélection.
 - Diffusion du progrès génétique à l'extérieur de la base.
- ***Limousine :***
 - Accouplement de création du progrès génétique et connexion des troupeaux de la base de sélection (afin de fiabiliser la qualité de l'indexation des reproducteurs).

La mise en œuvre de cette activité est assurée par la SAS ROM.

3.5.2. Nombre d'IA

BMC base de sélection	5886
BMC Hors base de sélection	2 709
BMC (total)	8595
LIMOUSINE base de sélection	546
LIMOUSINE hors base de sélection	
LIMOUSINE (total)	546
TOTAL (bases de sélection)	6 432
TOTAL (hors base de sélection)	2 709
TOTAL	9 141

Evolution de l'activité insémination



Le nombre d'IA enraye sa baisse, essentiellement grâce à l'IA hors base

Trois facteurs permettent d'expliquer cette situation :

- La complexité de la procédure d'utilisation de l'IA
- Un taux de réussite relativement aléatoire et parfois insuffisant
- L'impossibilité d'utiliser des doses congelées comme en bovins
- Une certaine augmentation de l'utilisation de l'IA en-dehors de la base de sélection.

ROM Sélection travaille avec ses partenaires pour réduire l'impact des trois facteurs défavorables.

4. Offre en reproducteurs femelles

La diffusion de femelles, destinée à démultiplier le progrès génétique créé par les sélectionneurs, est un des principaux objectifs de l'OS et une priorité pour l'équipe technique, cela fait partie des missions de chaque animateur.

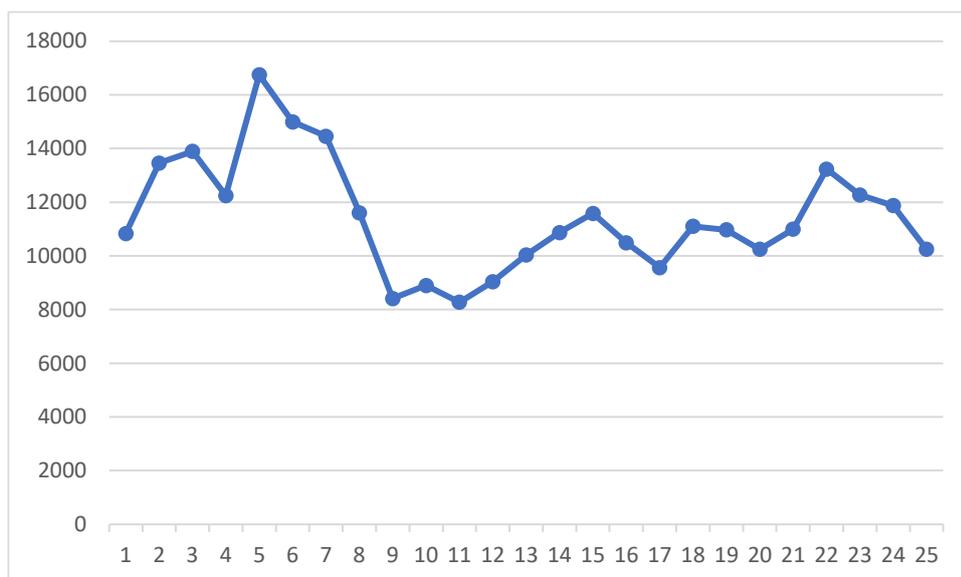
Toutes les sections ont formalisé un mode de mise en marché qui fixe des règles pour l'établissement des prix des lots commercialisés : la grille de prix de référence.

Ces préconisations sont à la disposition de tous les éleveurs et partenaires de ROM Sélection, et visent à garantir cohérence, homogénéité et stabilité dans la commercialisation des agnelles.

4.1. Evolution globale des ventes d'agnelles

Baisse assez importante du volume d'agnelles vendues sur 2024 avec un repli de 1637 agnelles par rapport à 2023 (-16%). Cette baisse est due à l'épidémie FCO de l'automne et les problèmes sanitaires rencontrés à cette occasion.

Cependant les ventes restent à une hauteur assez élevée.



Les raisons de cette situation très positive résident principalement dans les facteurs suivants :

- Mise en place depuis 2018 d'une aide régionale en Auvergne Rhône Alpes à l'amélioration génétique des troupeaux via une aide à l'achat de reproducteurs mais les critères ont été revus à la baisse en 2024.
- Marché porteur de l'agneau de boucherie dans un contexte de morosité dans d'autres productions
- Relance de l'élevage dans les zones intermédiaires, comme la bordure Nord du Massif Central, sur une zone entre Limoges, Nevers et Dijon.

4.2. Evolution des ventes d'agnelles par race

	BIZET	BMC	GRIVETTE	LIM	NDV	RAVA	TOTAL
2000	265	5304	1581	1510	1012	1432	10839
2001	144	6790	1811	2213	966	1541	13465
2002	190	6268	2062	2704	1004	1666	13894
2003	131	4320	2374	2625	1003	1795	12248
2004	289	8017	2104	2991	1293	2055	16749
2005	416	5659	2353	2563	1833	2170	14994
2006	376	5659	2493	2408	1612	1913	14461
2007	300	4544	2393	1347	1734	1288	11606
2008	474	3016	1906	1171	1015	832	8414
2009	87	3677	1695	1494	1069	875	8897
2010	60	3012	1676	1317	961	1251	8277
2011	120	2971	1648	1793	1347	1164	9043
2012	509	3243	1715	1785	1455	1332	10039
2013	223	4120	1532	2047	1320	1628	10870
2014	332	4281	1676	2020	1407	1870	11586
2015	423	3628	1586	1837	1312	1703	10489
2016	118	3070	1882	1733	1199	1563	9565
2017	511	4166	1712	1790	1474	1451	11104
2018	476	3903	1741	1327	1606	1923	10976
2019	385	3227	1749	1050	1405	2431	10247
2020	524	4203	1852	985	1751	2208	10999
2021	475	5060	2068	1385	2219	2502	13234
2022	482	4781	1593	1164	1778	2476	12274
2023	451	3869	1626	1057	2130	2744	11877
2024	477	2551	1621	1070	1495	3036	10250

L'évolution est variable selon les races. La Rava constate depuis quelques années une réelle embellie des ventes alors que la Blanche du Massif Central et la Noire eu Velay marquent assez fortement le pas.

4.3. Evolution de la diffusion

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bizet	12,2	15,3	15,7	11,83	13,8	14,9
Blanche	16,2	18,7	23,2	21,61	18,4	11,3
Grivette	26,0	27,0	29,9	25,74	29,2	29,3
Limousine	11,6	11,4	16,1	14,45	13,6	14,4
Noire	20,9	24,3	32,9	28,24	33,5	27,7
Rava	30,1	26,4	28,9	26,88	28,2	29,0
Moyenne	19,1	20,2	24,6	21,94	22,8	21,1

(Nombre de femelles diffusées pour 100 brebis en sélection ou multiplication)

L'objectif fixé est une diffusion de 27 agnelles pour 100 brebis dans la base de sélection. La moyenne de l'OS passe de 22.8 à 21.1 vendues en 2024. Un chiffre qui reste très élevé, la prolificité de la Grivette et de la Noire lui permettant de vendre jusqu'à 29.2 et même 33.5 agnelles. Le phénomène inverse « pénalise » la Limousine et la Bizet dont la prolificité est nettement inférieure.

4.4. L'efficacité de la diffusion :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif brebis en PAT 30	54235	54464	53142	55139	54859	53862	52270	53862
Objectif de diffusion (agnelles/100 brebis)	27	27	27	27	27	27	27	27
Objectif de diffusion (nbre agnelles)	14 643	14 705	14 348	14 888	14 812	14 543	14 113	14 543
Diffusion réalisée	11104	10976	10247	11523	13709	12274	11877	10250
Efficacité (% de l'objectif)	76%	75%	71%	77%	93%	84%	84%	70%

Commentaires concernant la diffusion d'agnelles :

L'efficacité de la diffusion est mesurée par le nombre d'agnelles diffusées par tranche de 100 brebis en contrôle PAT 30 (sélection ou multiplication)

Les niveaux de diffusion observés par le passé permettent de situer un objectif de 27. A ce niveau de diffusion et avec les effectifs annuels, le volume d'agnelles diffusées aurait été de 14 453.

Sur cette base, le niveau de diffusion 2024 est à 70% du potentiel ainsi fixé, en net recul par rapport à 2023

5. Programme de recherche sur l'amélioration des résultats d'IA et des méthodes alternatives aux traitements de synchronisation

5.1. Contexte :

L'efficacité des schémas de sélection est basée sur l'utilisation de la pratique de l'Insémination Animale, de manière à diffuser largement la semence de reproducteurs pour évaluer leurs performances sur descendance ou permettre une large utilisation du progrès génétique. Aujourd'hui le progrès est autant technique qu'environnemental, avec des brebis qui doivent produire dans un contexte climatique de plus en plus difficile en lien avec l'utilisation de méthodes alternatives.

Le niveau de fertilité de ce type d'accouplement est d'environ 50 % sur les 5 dernières années. Cette pratique reste donc coûteuse et insuffisamment utilisée par les éleveurs alors qu'elle est la méthode la plus efficace pour faire du progrès génétique tant au niveau des critères de productions qu'au niveau de nouveaux critères d'efficience et de résilience des brebis.

La synchronisation hormonale des brebis est nécessaire pour pouvoir utiliser l'insémination. Un autre enjeu est donc de pouvoir utiliser des techniques sans hormones qui répondent à une demande sociétale et qui garantissent des résultats de fertilité acceptable.

5.2. Objectifs du programme :

L'objectif du programme est de capitaliser les forces sur 3 axes :

- A. L'amélioration des résultats de fertilité. Les moyens utilisés sont basés sur :
 - l'expertise au cas par cas des facteurs de réussite ou d'échecs,
 - la collecte et le traitement spécialisé des données,
 - l'expérimentation de nouvelles pratiques,
 - l'accompagnement technique des éleveurs.
- B. Nouvelles stratégies de reproduction pour l'IA avec les évolutions techniques possibles avec des projets tels que la congélation de la semence pour pouvoir inséminer en IA cervicale.
- C. Faire évoluer les pratiques. L'évolution des techniques de synchronisation fait parties intégrantes de ce programme de recherche avec pour objectif de répondre aux attentes sociétales et aux éleveurs en agriculture biologique (diminution voir suppression de l'utilisation des hormones)

5.3. Les actions mises en œuvre :

5.3.1. Traitement de données :

Collecte de toutes les données issues des élevages et du centre de production de semence.

Création et diffusion d'une fiche de résultats pour chaque éleveur sélectionneur et pour chaque lot de brebis inséminées. Exploitation de ce document lors de la visite de suivi des IA ou lors du bilan génétique annuel. Cette fiche technique peut-être amenée à évoluer en fonction de notre connaissance sur les leviers de fertilité des brebis à l'insémination.

5.3.2. Le suivi en élevage :

Analyse systématique des données concernant les lots de brebis susceptibles d'être mise en lutte en IA et édition d'une liste de préconisations pour chaque lot d'insémination. Cette démarche est appliquée de manière exhaustive, pour l'ensemble des sélectionneurs de races Blanche du Massif Central et Limousine, soit 84 listes en 2024.

43 interventions de conseil sur les résultats d'insémination et 42 interventions techniques sur l'IA (tri de brebis, fixation des dosages hormonaux, démonstrations de pose ou retrait d'éponges, mise en place, protocoles,...). **9 Interventions de plus** ont été consacrées au suivi de protocole sur les IA avec effet mâles (sans PMSG) ou sur des nouvelles éponges (CIDR) dans 11 élevage.

33 éleveurs ont bénéficié de conseils sur l'insémination répartis **dans 8 départements**. Les élevages sont choisis d'une part par rapport à leurs résultats (tous les résultats d'insémination en dessous de 50%) et d'autre part de manière à avoir une rotation des visites chez les autres élevages tous les 2 ans. C'est le cas aussi des nouveaux élevages entrant dans le schéma en formule simplifiée ou complète les premières années d'adhésion : soit 6 élevages au total : 4 en 2022 (Adrien Chambon et Jérôme Ambert en Haute Loire ; Pasquier Laurence et Massacrier Xavier dans la Loire) et 5 entre 2023 et début 2024 (Charlas Justin en Aveyron ; Chabanier Hervé dans le Cantal ; Gaec Cartalade en Haute-Loire ; Delchie Michel dans le Lot et Gorfagnon Aurélien dans le Rhône). C'est aussi les éleveurs engagés dans des essais de protocoles : éponges + effet mâle ou sur les poses de CIDR.

5.3.3.Des actions collectives :

6 interventions ou ateliers sur ce thème :

- Participation aux réunions techniques de l'ANIO : évolution des pratiques par « l'effet mâle » en remplacement de la PMSG, recherche sur la congélation de la semence,.. (9 février ;17 septembre),
- Bilan annuel des résultats d'inséminations de la SAS ROM qui détaille tous les résultats et permet de définir une stratégie de conseil et de développement lors de réunion de secteur le 25 janvier ou lors du conseil d'administration de la section Blanche du MC du 26 septembre et du bureau du 18 décembre.
- Lors de l'Assemblée Général de la section Blanche du MC du 09 juillet

5.3.4.Mise en œuvre des actions de recherche/développement :

5.3.4.1. Participation aux projets de recherches : Lipocryo (congélation de la semence avec l'école Vetagro Sup et ROM sélection)

Au sein de Vetagro Sup (école vétérinaire de Lyon), une thèse sur la recherche de congélation de semence ovine en lien avec l'utilisation de liposomes a été lancée sur 2 ans (2022-2023).

ROM Sélection a été partie prenante de cette thèse en lien avec la SAS ROM (centre d'insémination). Plusieurs avantages sont liés à cette méthode

- La meilleure diffusion du progrès génétique et la conservation du patrimoine génétique
- La gestion du travail sur l'année dans la production de doses et une meilleure gestion des programmes d'accouplements raisonnés
- Limitation des maladies vénériennes

Les choix de températures de transport, de dilueur de contrôle, de la méthode de congélation, et de la fabrication des liposomes a été validé lors de ces 3 années. Les perspectives de recherche à venir sont dans le choix du type de liposomes et de la concentration tout en analysant les interactions liposomes-spermatozoïdes. Une 2^{ème} thèse est en cours pour les objectifs.

- En parallèle, ROM Sélection a déposé un dossier REPRODAV (Développement de méthodes de reproduction d'avenir pour l'élevage ovin allaitant du Massif central) en 2024 qui vise à améliorer l'efficacité de l'insémination artificielle (IA) chez les ovins en développant des méthodes innovantes de synchronisation des chaleurs et de cryoconservation de la semence. Une 1^{ère} manifestation d'intérêt a été déposée en mars 2024, suite aux retours de la région, le

projet final a été déposé en septembre 2024. L'OS ROM est responsable de la coordination technique et administrative de ce projet

5.3.4.2. Etude de faisabilité de la réalisation d'insémination avec des méthodes alternatives de synchronisation (IA avec effet mâle et remplacement des éponges par des CIDR)

Dans le contexte socio-économique actuel, les pratiques de maîtrise de la reproduction doivent évoluer pour prendre en compte non seulement les objectifs d'efficacité et de rentabilité économique des producteurs, mais aussi des enjeux environnementaux. Dans ce cadre-là, des alternatives aux traitements hormonaux pour la gestion de la reproduction en élevages ovins et caprins existent ou sont en train d'émerger.

L'objectif :

Travailler sur des méthodes alternatives d'induction et de synchronisation des chaleurs et des ovulations afin d'anticiper une éventuelle évolution du contexte réglementaire en agriculture conventionnelle et dans l'idéal en agriculture biologique, et de s'adapter aux enjeux sociaux à venir.

IA éponges + effet mâles

Une méthode alternative en cours de développement à travers l'INRAE et l'ANIO est la mise en place des IA en faisant une synchronisation avec éponges + effet mâles, en remplacement de la PMSG au moment du retrait de l'éponges.

Des protocole en élevages (race Blanc du Massif central) ont été mis en place et suivi depuis 2022 : 5 de nos élevages en 2022 (3 lots sur des IA d'été et 2 lots sur des IA d'automne), 7 élevages sur les luttés de printemps en 2023 et 5 élevages en 2024.

Les résultats de 2024 restent assez aléatoires sur les fertilité des IA dans nos 5 élevages mais encourageants en terme de fertilité globale avec les retours. Des fiches béliers ont été mises en place sur 2024 pour faire le lien ou non avec l'activité des béliers et les résultats de fertilité et des tableaux excel ont été remplis pour chaque élevage. Les analyses des 1ers résultats de l'ensemble des bassins de production ont amenés quelques tendances techniques :

- Plus l'intervalle mise-bas-IA est important, mieux la réponse à l'effet mâle fonctionne. Ceci pourrait expliquer les résultats moindres sur nos élevages dans des système 3 agnelages en 2 an mais n'explique par les différences de résultats dans les systèmes en 1 agnelage par an.
- L'heure d'insémination après le retrait de l'éponge serait plus efficace à 60h qu'à 55h sur les IA éponges + effet mâle.
- Utiliser un nombre impair de béliers avec un rapport de 1/30

Il a donc été décidé à l'AG de la section Blanche du Massif Central du 11 février 2025 de poursuivre des essais en 2025 :

- Vérifier la cinétique d'apparition des chaleurs dans des élevages en 1 mise bas /an avec le matériel Ovimate : 1 chez qui les résultats sont bons (Baptiste Barrere) et 1 chez qui les résultats ont été moindre (Gaec du Roure).
- Sur les élevages en 3 agnelages en 2 an, tester un protocole d'insémination plus tardif avec une IA après éponges + effet mâle, à 60h (1 élevage au printemps + 1 ou 2 élevages l'été).

Remplacement des éponges par des CIDR

Un laboratoire espagnol a élaboré une autre méthode que celle des éponges pour bloquer le cycle des brebis : un « oblet » qui aurait le même effet (CIDR). Il serait plus « propre » et moins intrusif pour les brebis



L'ensemble des centres d'inséminations est favorable pour tester cette nouvelle technique, la station expérimentale de Fedatest l'a testée sur 2023 ainsi que 7 élevages. Les 1ers résultats montrent en moyenne des résultats d'IA identiques entre les éponges et les CIDR mais de fortes variabilités entre élevages. Les 2 éleveurs ayant utilisées des CIDR sur les agnelles ont de meilleurs résultats que ceux en ayant utilisées sur des brebis. L'ensemble des utilisateurs sont très satisfaits de cette méthode plus propre et agréable que les éponges.

Il a été décidé de continuer les essais sur 2024 notamment sur les agnelles pour appuyer les 1ers résultats de 2023. Plus de 300 brebis et agnelles ont été inséminées en 2024 avec des CIDR. On arrive à un résultat de fertilité de 48%. Si on enlève les 2 lots ayant eu la FCO l'été, le taux de fertilité sur 232 femelles arrivent à 54% dans 7 lots différents. La comparaison reste difficile par rapport à la PMSG car ce sont souvent les agnelles qui ont eu le CIDR et les brebis les éponges, mais la facilité d'utilisation, et sa propreté encourage les éleveurs à utiliser cette technique sur les agnelles pour les synchroniser. Une discussion avec le laboratoire est en cours pour modifier techniquement le CIDR pour les brebis qui à priori est moins adaptée.

5.4. Résultats :

5.4.1. Tableau de synthèse :

	Nombre d'IA	% de brebis inséminées	Fertilité	Prolificité	Productivité
2019	5932	28%	51,4%	1,67	0,86
2020	5688	26%	52,2	1,69	0,88
2021	6091	29%	52,5	1,72	0,90
2022	6175	30%	49%	1,72	0,84
2023	5960	27%	47%	1,72	0,81
2024	5686	27%	48%	1,72	0,82

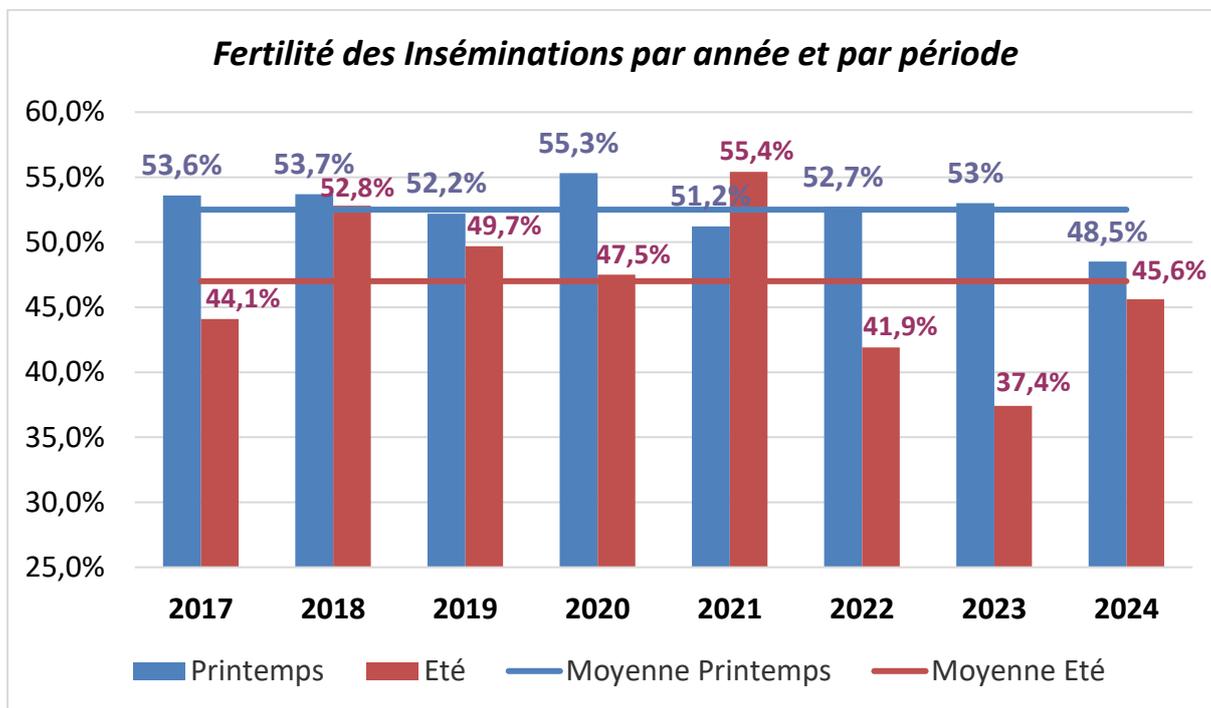
5.4.2. Evolution des volumes et des résultats:

On constate une légère baisse du nombre de doses dans le schéma en 2024. L'arrivée de nouveaux sélectionneurs qui débutent avec cette pratique explique une partie de cette baisse. En effet ces nouveaux sélectionneurs réalisent en proportions moins d'inséminations les 1ères années d'adhésions que les anciens sélectionneurs.

Les résultats de fertilité en 2024 sont mauvais avec par différence par rapport à 2023, des résultats moyens relativement identiques en fonction de la période : 49% sur le printemps (en baisse) et 46% l'été (en hausse) . Ces résultats peuvent être en grande partie expliquées par la

médiocrité des valeurs fourragères de l'hiver 2023-2024 et par la crise sanitaire due à la FCO qui a touché toute la France. Les incidences climatiques jouent donc fortement sur les résultats de fertilité des troupeaux.

Le graphique réalisé ci-dessous nous montre bien une variabilité des résultats de fertilité notamment sur les luttés d'été qui constamment restent en-dessous des résultats de printemps.



L'intérêt d'arriver à stabiliser des résultats d'été plus difficiles à maîtriser est très important pour l'avenir des inséminations. On peut quand même souligner un réel effort des sélectionneurs quant à l'utilisation de l'insémination dans leur troupeau malgré des résultats très compliqués à maîtriser. L'intérêt de la réussite de cette technique est d'autant plus importante que l'insémination permet au schéma de s'engager dans un travail de recherche dans la sélection génomique (Projets Ovigen et Phenopasto). Ces derniers ouvriraient les portes des critères de sélection de demain (avoir des animaux résistants aux contraintes environnementales, climatiques et sanitaires).

5.4.3. Comparaison des résultats en fonction du tri physiologique des brebis :

	Brebis en bonnes conditions à l'IA	Brebis en mauvaises conditions à l'IA
Nb de brebis	3 500	556
% de brebis inséminées	86%	14%
Fertilité IA	49%	36%

Différence de 13 points de fertilité en fonction du tri

On remarque :

- qu'une liste de tri des brebis à mettre à l'IA est systématiquement élaborée et envoyée aux éleveurs (différence de 13 points de fertilité entre les bonnes et les mauvaises conditions)
- que le tri final des brebis est réalisé avec l'expert, chez les éleveurs ayant de mauvais résultats avec le suivi de la synchronisation des brebis.
- mais les résultats de fertilité sur insémination ou sur monte naturelle restent très fluctuants en fonction des années (climat, quantité et qualité de fourrages récoltés,...). Ce critère impacte fortement les résultats économiques des exploitations et est travaillé depuis de nombreuses années au sein de l'ensemble des centres d'inséminations.

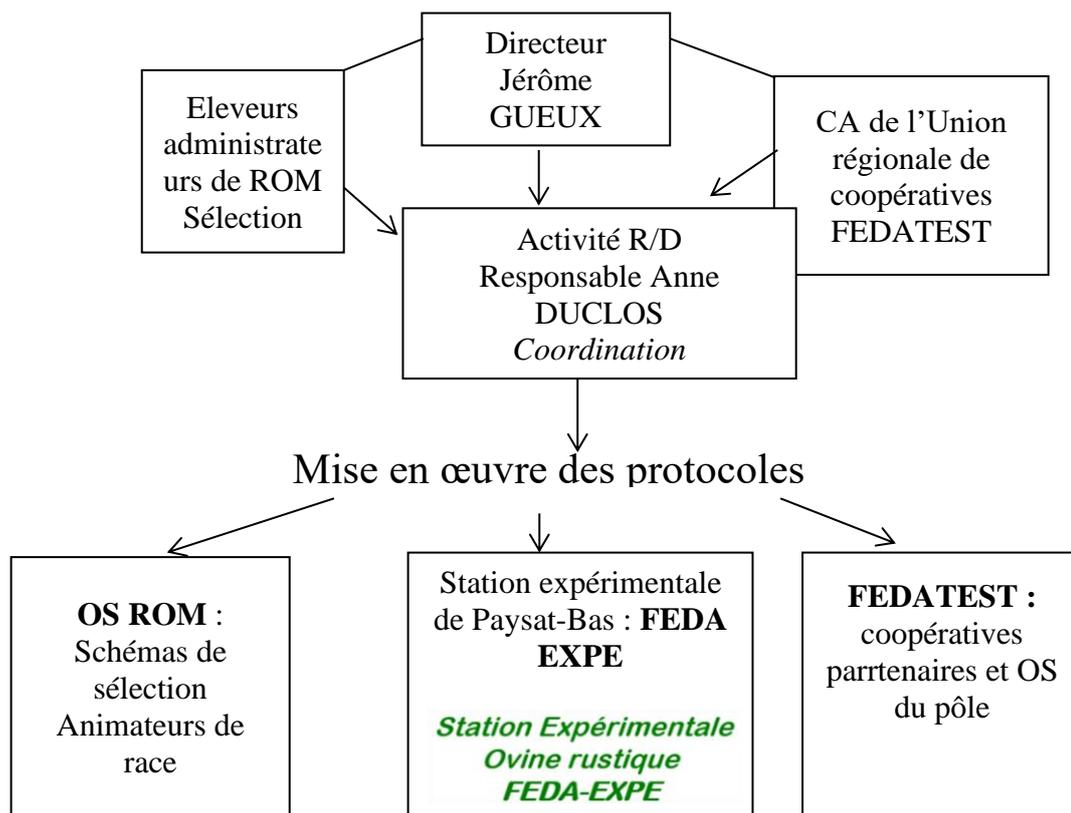
6. Activité Recherche Développement ROM Sélection

6.1. Organisation de l'activité Recherche Développement

Dans le cadre des missions allouées à l'organisme de sélection Races Ovines des Massifs Sélection, le suivi et la gestion de protocoles de recherche ont toujours été conduits en parallèle de la gestion des programmes raciaux par les animateurs de race. Cela a pu par exemple être le cas dans le cadre de la gestion du gène PrP (gène de résistance à la tremblante) ou bien par exemple encore dans la mise en place des objectifs de sélection basés sur des modèles économiques, comme cela a été le cas en race Blanche du Massif Central.

Cependant, en 2016, les éleveurs administrateurs de ROM Sélection ont affiché le souhait de structurer cette activité R/D autour d'un animateur dédié, dont la charge est à la fois de coordonner l'ensemble des protocoles menés au sein des races de ROM Sélection, en faisant le lien entre équipes techniques et responsables scientifiques mais aussi en étant source de proposition pour développer de nouvelles thématiques de recherche et solliciter les partenaires afin d'en assurer l'accompagnement, à la fois technique, scientifique et financier.

1.1. Organigramme général



Le schéma ci-dessus montre que l'activité recherche et développement au sein de ROM Sélection est étroitement liée aux travaux de FEDATEST. En effet, ROM Sélection est un organisme de sélection qui fait partie du pôle FEDATEST et à ce titre les protocoles qui sont menés chez les sélectionneurs de ROM Sélection sont soumis à la réflexion et à la validation de FEDATEST et de ses partenaires. Une grande partie des protocoles expérimentaux coordonnés par l'OS ROM sont mis en place à la station expérimentale FEDATEST.

6.2. Protocoles expérimentaux conduits dans les schémas raciaux de ROM Sélection

6.2.1. Utilisation des outils génomiques en races rustiques

L'efficacité des schémas de sélection repose sur l'évaluation des performances des reproducteurs, qui s'appuie sur l'estimation de leur valeur génétique (index) avec une précision déterminée par le Coefficient de Détermination. Cette précision dépend du caractère étudié, du nombre de performances mesurées et des liens de parenté.

Dans les années 1990, les avancées en génétique moléculaire ont permis d'établir des corrélations entre certaines performances et des gènes spécifiques, comme ceux liés à la tremblante ou à l'hyperprolificité. Aujourd'hui, une nouvelle révolution est en cours grâce au séquençage des génomes et à l'émergence de technologies innovantes, telles que les puces ADN. Celles-ci permettent de repérer des marqueurs répartis sur l'ensemble du génome et d'en estimer l'impact sur les performances des animaux. L'objectif de la sélection génomique est désormais de prédire la valeur génétique des animaux en fonction de leur génotype aux marqueurs, offrant ainsi une évaluation précoce sans dépendre uniquement des mesures phénotypiques.

L'OS exploite aujourd'hui ces outils dans plusieurs domaines :

- 1/ L'intégration des gènes majeurs, comme celui de l'hyperprolificité, dans la gestion des schémas de sélection.
- 2/ La gestion de la consanguinité via l'assignation de parenté.
- 3/ Le développement d'un index génomique en BMC.

En parallèle de la collecte de données, le projet de recherche OVIGEN a étudié l'intégration des informations génomiques dans les méthodes de calcul des index. Les premiers résultats, prometteurs, ont démontré l'intérêt de cette approche. Un nouveau projet (GS-MINT) est actuellement en cours pour approfondir ces travaux et intégrer pleinement ces données dans les chaînes de calcul.

6.2.1.1. Le gène d'hyperprolificité : fréquence et gestion dans les races ROM

Objectif du programme : recherche de la présence et de la proportion des gènes d'hyperprolificité, ainsi que leur impact sur la prolificité de la race. Les résultats doivent permettre de définir les stratégies de gestion de ces mutations pour chacune des races concernées et, à plus long terme, dans le cadre du projet GS-MINT, corriger l'index prolificité.

- **En race Noire du Velay 2 gènes identifiés : FecL et FecXN**

La stratégie définie par la section Noire du Velay consiste à génotyper l'ensemble des mâles qui repartent dans le schéma et les agnelles de renouvellement.

Grâce à la connaissance de l'ensemble de la population active, les gènes seront gérés de manière à :

- Ne pas avoir d'individus homozygotes dans la population
- Maintenir des troupeaux non porteurs de ces gènes dans la population

Aujourd'hui, ce programme de génotypage permet une bonne connaissance de ces gènes et un suivi poussé de la population Noire du Velay. Ces génotypages sont mentionnés sur le catalogue des béliers de manière à ce que les éleveurs choisissent les béliers les plus adaptés à leurs résultats techniques. En effet les élevages ayant une prolificité jugée trop importante sont invités à choisir des béliers non porteurs, à l'inverse des élevages ayant une prolificité jugée faible doivent prioritairement choisir des béliers porteurs dans l'objectif de produire un maximum d'agnelles hétérozygotes.

Résultats Noires du Velay 2024 : 1123 génotypages réalisés dont 99 mâles et 1024 femelles

- **En race Grivette, gène FecXGr :**

Objectif : gestion du gène FecXGR au niveau de la population : plafonnement des fréquences d'apparition du gène dans la population via la voie mâle

Résultats Grivette 2024 : **249 génotypes** réalisés dont 2 bandes d'une cinquantaine de béliers pour résultats hyper prolificité.

Ces génotypes sont mentionnés sur le catalogue des béliers de manière à ce que les éleveurs choisissent les béliers les plus adaptés à leurs résultats techniques. En effet les élevages ayant une prolificité jugée trop importante sont invités à choisir des béliers non porteurs, à l'inverse des élevages ayant une prolificité jugée faible doivent prioritairement choisir des béliers porteurs dans l'objectif de produire un maximum d'agnelles hétérozygotes.

- **En race Blanche du Massif Central, gène FecXN :**

Un programme de typages sur des brebis de la base de sélection est mis en place pour connaître la proportion et les effets du gène dans la population. L'ensemble des béliers qui entrent au centre ainsi que des lots d'agnelles sont génotypés.

La stratégie définie par la section Blanche du Massif central consiste à limiter la fréquence d'apparition du gène dans la population via la voie mâle. Tous les animaux porteurs du gène d'hyperprolificité ne peuvent pas retourner dans le schéma.

Par ailleurs ces génotypes entrent dans les programmes OVIGEN et GS-MINT (voir paragraphe 2.1.3).

Résultats BMC 2024 : **2843 génotypes réalisés sur 2024 dont 1162 mâles et 1681 femelles.**

➔ Au global, 16% des femelles sont porteuses du gène FeCXN et 9% des mâles.

6.2.1.2. La gestion de la consanguinité grâce à l'assignation de parenté

La gestion de la consanguinité est un enjeu majeur en sélection ovine, car un taux de consanguinité élevé peut entraîner une baisse de la variabilité génétique et des performances des animaux. L'utilisation des puces ADN pour l'assignation de parenté représente une avancée significative dans ce domaine. Grâce à l'analyse de milliers de marqueurs génétiques répartis sur le génome, cette technologie permet d'identifier avec précision les liens de parenté entre les individus, même en l'absence d'informations généalogiques complètes. Elle offre ainsi une meilleure traçabilité des lignées, permettant aux sélectionneurs d'optimiser les accouplements en limitant la consanguinité tout en conservant le progrès génétique. En intégrant ces outils dans les programmes de sélection, il devient possible d'assurer une gestion plus fine et durable des populations ovines.

La paternité est systématiquement validée ou assignée lors d'une analyse sur puce ADN. Cette information est intégrée dans l'outil de gestion de consanguinité OUVAGEROM (Outil de Variabilité Génétique ROM) en cours de développement.

6.2.1.3. La sélection génomique en BMC : programmes OVIGEN et GS-MINT

Races Ovines des Massifs Sélection était engagée dans le projet **OVIGEN**. Ce projet a démarré en Mai 2019 et s'est terminé en Juillet 2023. L'objectif du projet était de construire une « plateforme » ovine allaitante pour la gestion des outils génomiques.

Le premier objectif était de mettre en place et d'automatiser les circuits d'information pour : l'assignation de parenté et les gènes majeurs. Un second objectif consistait à intégrer ces nouveaux résultats (et leur valorisation) dans OVALL et l'indexation. Enfin le projet a pour ambition de tester l'évaluation génomique.

La plateforme est aujourd'hui toujours en cours de construction du fait de difficultés informatiques. L'OS participe à l'évolution du projet au cours de différents comités de suivis organisés par les partenaires porteurs du projet.

Un programme de mise en place de la sélection génomique en race Blanche du Massif Central a été testé au cours de ce projet. Le premier objectif était de constituer une **population de référence** afin

de mettre en place un modèle prédictif efficace, calibré sur un ensemble d'individus. Une fois le modèle prédictif constitué, une évaluation génomique pourra être mise en place en BMC.

Afin de tester la sélection génomique, le planning de génotypage pour les trois années du projet est décrit dans le tableau ci-dessous :

	Année 1 (2021)		Année 2 (2022)		Année 3 (2023)
	LD	MD	LD	MD	MD
Historique		603			
Candidats	680		1000		1000
Femelles	750		750		750
TOTAL	1430	783	1750	180	

Tableau 1 : planning de génotypages pour la sélection génomique en BMC

Malgré l'arrêt du projet en 2023, l'OS ROM a poursuivi le génotypage pour constituer la population de référence. En 2024, 1 000 mâles et 750 femelles ont été génotypés dans ce cadre.

Les premiers résultats, analysés par les instituts de recherche, ont permis d'amorcer le transfert de l'actuelle chaîne d'indexation vers un nouveau logiciel intégrant les données génomiques. L'index prolificité a ainsi pu être calculé sur cet outil. Par ailleurs, les premiers index génomiques « tests » ont révélé un écart avec les index actuels, illustrant le gain de précision apporté par l'information moléculaire.

Ces avancées ont été mises en avant lors d'une journée technique organisée par l'Institut de l'Élevage dans les Pyrénées, à laquelle l'OS ROM a contribué.

Un nouveau projet, GS-MINT, débutera en janvier 2025 pour une durée de trois ans, avec l'OS ROM comme partenaire. L'objectif de ce projet est de finaliser l'étude sur la sélection génomique en BMC. Les nouveaux index génomiques pourraient être calculés en routine et intégrés dans la chaîne d'indexation des caractères mesurés en ferme. Les informations issues des gènes majeurs, actuellement utilisées pour le tri des reproducteurs (hyper-prolificité), pourraient être intégrées aux évaluations.

6.2.2. PRESAGE

En lien avec la stratégie de génotypage de ROM Sélection, l'OS était engagé dans le projet PRESAGE (Préparer la création d'un observatoire des Anomalies Génétiques en Petits Ruminants) depuis Janvier 2021. Ce projet avait pour objectif de mettre en place un observatoire des anomalies génétiques.

Des génotypages ont été réalisés sur des animaux porteurs d'anomalies pour une approche du phénotype au génotype. Les anomalies concernées en Noires du Velay et Blanche du Massif central sont : le cornage, la toison, les tâches et les deux trayons supplémentaires. En parallèle, une approche du génotype au phénotype a été testée à partir des échantillons de tubes stockés dans le cadre de programmes de recherche en collaboration avec l'INRAE. L'objectif de cette seconde approche est de détecter les mutations responsables d'anomalies létales à des stades précoces.

Un outil de saisie des anomalies en élevage a été développé et testé dans les élevages adhérents de l'OS ROM. La description de l'anomalie via cet outil et les prises de sang réalisées sur ces mêmes animaux permettent de rechercher une éventuelle origine génétique de ces anomalies.

Le projet s'est finalisé en Juin 2024 mais la construction d'un observatoire en lien avec l'ONAB est en cours de réflexion. Le comité de pilotage continuera à se réunir chaque année afin de faire évoluer cet observatoire.

6.2.3. Transhumance des agnelles et adaptation des animaux pour une meilleure valorisation du pâturage et faciliter l'installation de futurs éleveurs

L'OS ROM a soumis un projet dans le cadre de l'AMI RESILIENCE du Massif Central, visant à répondre aux attentes des éleveurs concernant l'achat d'agnelles « vieilles ». Actuellement vendues à 3 mois, ces agnelles restent improductives jusqu'à leur mise à la reproduction, environ 9 mois plus tard, ce qui représente une contrainte pour les acheteurs.

Depuis quatre ans, l'OES OVILOT et ses partenaires développent un projet innovant basé sur la constitution d'un troupeau collectif d'agnelles. Ces animaux pâturent sur des parcelles diversifiées sous un suivi technique et sanitaire rigoureux. En valorisant les territoires en déprise via la transhumance, les races locales, adaptées à leur environnement, contribuent à la préservation des espaces pastoraux, à la gestion durable des ressources et à la réduction des coûts pour les éleveurs. Inspiré par cette initiative réussie dans le Lot, le projet vise à étendre cette approche à d'autres zones du Massif Central.

Deux axes stratégiques guideront cette démarche :

1. Capitalisation sur l'expérience acquise

L'analyse des données techniques et administratives collectées sur quatre ans permettra d'évaluer la faisabilité et les bénéfices du projet selon trois dimensions :

- Techniques : suivi de la croissance et de la santé des agnelles.
- Économiques : optimisation des coûts et valorisation des pâturages saisonniers.
- Environnementales : contribution à la biodiversité et à la gestion durable des espaces pastoraux.

2. Constitution d'un groupe de réflexion

Un groupe réunissant les principaux acteurs du Massif Central (organismes de sélection, CORAM, IPAMAC, Auvergne Estive, éleveurs et bergers) sera mis en place afin de structurer et diffuser les pratiques expérimentées. La collaboration entre ces partenaires facilitera l'adaptation du projet aux spécificités locales et renforcera la résilience des systèmes d'élevage extensifs face aux défis écologiques et socio-économiques.

6.3. Protocoles expérimentaux coordonnés par ROM Sélection et conduits à la station expérimentale FEDA EXPE

6.3.1. MA'MEAT : Adapter ses pratiques pour une meilleure gestion des MAMmites en Elevage ovin AllaiTant

6.3.1.1. Objectifs du projet

Dans la continuité du projet ACCORDEON (Analyser les Caractéristiques des Carrières de brebis pour Optimiser la Rentabilité et la Durabilité des Elevages OviNs), le projet MA'MEAT a été déposé à la région AURA en Septembre 2022.

Les principaux objectifs de ce projet sont :

- Apporter une réponse face aux problèmes sanitaires les plus fréquemment rencontrés en élevage : focus sur les mammites.
- L'ensemble des données collectées dans le projet MA-MEAT seront stockées dans les bases de données éleveurs et techniciens ; si le projet est concluant, les phénotypes les plus pertinents continueront d'être collectés, a minima dans les schémas de sélection, de manière à incrémenter la base de données de références techniques (conseil de terrain) et ouvrir la voie à d'éventuelles explorations génétiques.
- Construction de groupes de travail durables : maintien d'une cohésion entre l'ensemble des professionnels impliqués dans la filière (techniciens, GDS, GTV, agro, véto). Groupe qui

permette à la suite du projet de suivre la même démarche et l'appliquer à d'autres pathologies comme les problèmes pulmonaires et les avortements qui ont également été cités comme enjeux régionaux importants.

6.3.1.2. Bilan deuxième année du projet (Janvier-Décembre 2024)

Etude bibliographique

Lors de la première année du projet, un travail bibliographique approfondi a été mené afin de s'appuyer sur les connaissances existantes dans la littérature scientifique. La coordination de cette étude a été assurée par VetAgro Sup. Au cours de la deuxième année, ce travail a abouti à l'élaboration de fiches techniques.

Réunions de secteur

En début d'année 2024, trois réunions participatives ont été organisées dans les départements de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Ces rencontres ont permis de recueillir les attentes du terrain et d'échanger sur les premiers résultats bibliographiques avec les éleveurs, techniciens et vétérinaires locaux.

Déploiement de la grille de notation des observations mamelles

Durant la première année du projet, une grille de notation des observations mamelles a été développée et progressivement déployée dans un large réseau d'élevages. Au 31 décembre 2023, elle était mise en place dans 83 élevages répartis sur 8 départements (01, 07, 15, 42, 43, 48, 63, 69), représentant 7 races ovines différentes : Blanche du Massif Central, Noires Du Velay, Grivette, Limousine, RAVA, Bizet et Charolaise.

Une première analyse des données recueillies a été réalisée en 2024. Elle porte sur les mammites enregistrées lors des agnelages d'hiver 2023, de printemps 2024 et d'automne 2024. Cette étude a permis d'identifier les principaux facteurs favorisant l'apparition des mammites en élevage ovin allaitant.

Développement d'un modèle technico-économique

L'Institut de l'Élevage, chargé de la coordination de l'action 3 du projet, a intégré les premières données collectées en élevage afin d'évaluer l'impact des mammites et des pratiques d'élevage sur les performances techniques et économiques des exploitations. Des échanges préliminaires ont eu lieu avec l'INRAE de Theix pour exploiter le modèle OSTRAL. Le paramétrage de ce modèle est en cours.

Mise en place de protocoles expérimentaux dans 8 élevages et à FEDA EXPE

Trois protocoles ont été élaborés afin de tester des pratiques d'élevage qui permettent de réduire l'apparition des mammites en élevage ovin allaitant. Huit éleveurs participent à leur mise en place. Les premiers protocoles ont été réalisés sur les agnelages d'hiver 2024. Ceux-ci seront répétés sur les prochains agnelages, jusqu'à ceux du printemps 2026.

Le projet MAMEAT mobilise de nombreux partenaires, avec pour objectif de les intégrer dès les premières phases de réflexion afin de garantir une diffusion efficace des résultats sur le terrain. Sa mise en œuvre nécessite une coordination technique et administrative rigoureuse.

6.3.2. PHENOPASTO

6.3.2.1. Description détaillée du projet PhénoPasto

Le projet a pour finalité de structurer techniquement et juridiquement un dispositif de plateforme de phénotypage et d'expérimentation en ovin permettant via le continuum entre la recherche en génétique et les outils collectifs de sélection (organismes et entreprises de sélection) d'introduire de nouveaux caractères dans les objectifs de sélection des schémas collectifs et de « profiler » les brebis pour les systèmes d'élevage de demain.

L'objectif est de déboucher sur des process de phénotypage et d'intégration de ces nouveaux caractères en lien avec les enjeux d'adaptation au changement climatique et agroécologique, transférables à l'ensemble des schémas de sélection collectifs des races candidates, avec pour liste les caractères d'adaptation étudiés dans le projet PHENOPASTO suivant :

Caractère d'adaptation		Enjeu / transition agroécologique	Enjeu / changement climatique et environnement
Efficience alimentaire	Aptitude à valoriser les fourrages grossiers et le pâturage	Brebis économe valorisant les ressources locales et limitant les intrants	Réduction des GES1 (CH4) et de l'empreinte carbone Maintien des surfaces de pâturage (puits de CO ²)
	Aptitude à la marche et au pâturage	Valorisation des ressources pastorales locales Autonomie fourragère	Valorisation des ressources pastorales / entretien des espaces
Résilience	Résistance au parasitisme interne	Limitation du nombre de traitements et d'apparition de souches de parasites résistantes aux traitements	Limitation de l'impact des résidus de traitements sur la biodiversité (entomofaune coprophage)
	Survie des agneaux Résilience alimentaire Thermo tolérance et résilience globale aux aléas climatiques	Maintien des systèmes d'élevage à caractère extensifs, de plein air Autonomie alimentaire Facilité d'élevage et bien-être animal	Maintien des surfaces en pâturage Réduction de l'empreinte carbone des élevages en lien avec la réduction des intrants

L'OS ROM est un partenaire majeur de ce projet, notamment à travers l'implication de treize élevages BMC en sélection.

6.3.2.2. Bilan deuxième année du projet : Janvier à Décembre 2024

Deux comités de pilotages et deux comités techniques ont été organisés sur 2024 afin d'assurer le suivi de la collecte de données et échanger sur les premiers résultats obtenus.

Ci-dessous vous trouverez une description des informations collectées sur la deuxième année du projet et des avancements des différentes tâches :

Tâche 2.1. : Protocole pilote pour la mesure du CH4 adaptée aux spécificités ovines

Les mesures de GES (CH4 et CO2) se feront avec des PAC (Portable Accumulation Chambers) qui sont des chambres respiratoires mobiles. Cet équipement a fait l'objet d'un marché public porté par l'INRAE. AgResearch y a répondu et le marché a été notifié le 11 décembre 2023. La construction et la livraison du matériel a pris du retard, l'équipement devrait être livré à INRAE en 2025.

Tâche 2.2. : Phénotypage de l'efficience alimentaire et mesure du CH4

L'objectif est de définir un caractère « dynamique des réserves corporelles » en lien avec les attentes de la race et pertinent sur le plan génétique, de mesurer les relations avec l'efficience alimentaire et les émissions de CH4. Dans un premier temps, le travail consistera à phénotyper les brebis de la plateforme dans la continuité du protocole SMARTER (poids vifs à différents stades physiologique et Notes d'Etat Corporel (NEC)...) et par l'imagerie 3D. Cette continuité dans les mesures permettra une approche longitudinale sur le cycle de production et sur la carrière. Une typologie de profils d'évolution des réserves corporelles sera effectuée permettant la définition du caractère.

Le but est également de développer un dispositif d'imagerie 3D sur le phénotypage de l'état d'engraissement, et de le mettre en application à une plus large échelle. Afin de finaliser la mise au point du dispositif d'acquisition 3D et la rédaction du mode opératoire, des phénotypages auront d'abord lieu sur des brebis de la ferme du CIIRPO, avant une mise en application sur la plateforme. Dans un second temps, une étude du lien entre la dynamique des réserves corporelles, l'alimentation et les émissions de méthane sera menée, en phénotypant les émissions de méthane d'une partie des brebis de la plateforme. Les résultats permettront d'établir des références sur les émissions de méthane en race BMC.

Elevages de l'OS ROM impliqués dans cette tâche : 1500 brebis (renouvellement \approx 300 brebis/an) de race BMC dans des élevages commerciaux ayant participé au projet H2020 SMARTER (continuité des suivis / approche carrière). Les animaux pertinents sur le plan génétique seront génotypés, afin de vérifier les paternités et dans un objectif, à terme, de sélection génomique.

Mesures prévues :

Années 1 à 5 (2023-2027) : Collecte de données à quatre moments du cycle de production des brebis (lutte, mi-gestation, mise-bas, sevrage) : mesures de NEC, poids, échographies dorsales, dosage beta-hydroxybutyrate sanguin.

Années 2 à 5 (2024-2027) : Scan 3D des brebis lors des mesures de NEC le permettant (tonte) sur le site de Paysat-Bas

Années 3 à 5 (2025-2026) : Phénotypage CH4 (selon le protocole déterminé dans la tâche T2.1) sur 200 brebis / an suivies pour la NEC et issues d'Insémination Artificielle (IA) sur le site de Paysat-Bas.

Années 4 à 5 (2026-2027) : Scan 3D des brebis lors des mesures de NEC le permettant (tonte) dans un élevage commercial de la plateforme

Sur l'année 2024, 4673 mesures de NEC et poids ont été réalisées en élevage.

Tâche 2.3. : Aptitude à la marche

L'efficacité alimentaire des animaux passe également par leur capacité à aller chercher leur ressource alimentaire, notamment au pâturage ou en estive. Cela passe en priorité par de bons aplombs. Un critère mesuré depuis plusieurs années en race Lacaune.

En 2023 une grille de notation des aplombs a été constituée pour évaluer en routine tous les béliers de race BMC passant en station (SCI, CE).

La grille d'évaluation des aplombs produite répertorie les postes suivants notés de 1 à 9 : dos, membres avant, membres arrière, pattes avant, pattes arrière, jarrets.

En 2024, 632 béliers BMC ont été phénotypés pour les aplombs.

Tâche 3.1. : Phénotypage du parasitisme

En 2024, 479 béliers BMC ont été soumis à une double infestation afin d'évaluer leur résistance au parasitisme. Cette infestation a été réalisée en parallèle du protocole de contrôle des aptitudes bouchères des mêmes animaux. Les larves ont été produites sur la plateforme CDEO, et l'infestation des béliers s'est déroulée dans les stations de contrôle de Paysat-Bas et Antrenas. Des échantillons de sang et de fèces ont été prélevés sur l'ensemble des béliers, puis envoyés au CDEO pour des analyses d'hématocrite et de coproscopie.

Les résultats obtenus suite à chacune de ces infestations, ont été pris en comptes dans l'évaluation des aptitudes bouchères. Les index corrigés pour les effets de l'infestation ont été communiqués à l'organisme de sélection des BMC.

Le premier objectif de cette étude est de vérifier l'absence d'impact du challenge parasitaire sur les résultats de la SCI. Une première analyse des données collectées jusqu'à ce jour a été menée par l'INRAE.

Les résultats obtenus indiquent :

- Une corrélation phénotypique faible (voire nulle) entre les caractères SCI et les caractères de résistance au parasitisme en race BMC
- Des héritabilités intéressantes mais à réestimer avec davantage d'animaux (notamment caractères SCI)

Tâche 3.2. : Survie des agneaux

La vigueur des agneaux prend en compte 5 critères : le poids de l'agneau à la naissance, l'enregistrement de la mortalité (si nécessaire), la facilité de naissance, l'activité de l'agneau à la naissance, la faculté de tétée. Ces critères sont notés de 1 à 4 (excepté l'enregistrement des données de mortalité).

Nom Elevage	Périodes de MB avec enregistrement Vigueur	Nb agneaux enregistrés sur vigueur	Logiciel?	Elevage ex-Smarter?	Fournisseur de femelles à Fedatest?	Pesées naissance ?
AGREE DE LA FONTAINE DU LOUP	Juillet - Aout / Novembre - Décembre / Février - Mars	800	OVITEL	oui	oui	oui
BAPTISTE BARRERE	Juillet-Aout / Décembre - Janvier	400	OVICLIC (avec grille vigueur)	oui	non	oui
GAEC DE LA RIMEIZE	Aout - Septembre	500	OVITEL	non	non	oui
GAEC DE PRUNIERE	Aout - Septembre / Novembre - Décembre / Mars	500	OVITEL	non	non	non
GAEC DES AMANDINES	Aout	250	OVITEL	oui	non	non
GAEC DU BUIS	Janvier	600	OVITEL	oui	oui	non
GAEC TICHIT	Aout - Septembre / Novembre - Décembre / Avril - Mai	500	OVITEL	non	non	non
Yohan JACQUES	Janvier	150	OVITEL	oui	oui	non

Tableau 6 : informations collectées en élevage BMC sur 2024

6.3.3. CASDAR CIBRésil

En 2024 l'OS ROM a participé au projet CASDAR CIBRésil « *Une meilleure connaissance des Capacités d'Ingestion des Brebis pour des élevages ovins allaitants et laitiers plus autonomes et Résilients* ». L'objectif de ce projet est d'actualiser les références sur la capacité d'ingestion des brebis de races à viande et laitières afin d'optimiser les conseils pour le rationnement des brebis. Plusieurs comités techniques en interne avec l'équipe de FEDATEST ont eu lieu sur 2024 afin d'assurer la planification du projet et les investissements nécessaires à sa réalisation. Les mesures ont été réalisées à la station expérimentale de FEDA-EXPE sur la phase de fin de gestation (de novembre 2024 à Janvier 2025).

7. Contrôle de Performances

7.1. Bilan des conventions passées par ROM Sélection :

7.1.1. Bilan des conventions passées par l'OS ROM avec les OCP partenaires

L'OS ROM a réalisé sur le territoire national pour l'ensemble de ses races en suivi 25 délégations bipartites et 2 délégations multipartites.

7.1.2. Bilan des conventions passées par l'OCP ROM avec les OS partenaires

En tant que structure de contrôle de performances, ROM Sélection a signé des conventions de délégations avec les OS partenaires des races concernées sur sa zone d'action. Voici ci-dessous le tableau récapitulatif.

OS concerné	Délégation
OS Mouton Charollais	Effective
OS OSON	Effective
OS Romane	Effective
OS GEODE	Effective
Upra Lacaune	Effective

7.2. Déploiement organisationnel au sein de l'OS ROM :

7.2.1. Les missions d'OCP

L'OS ROM Sélection assure les nouvelles missions du contrôle de performances pour les éleveurs des races dont il a la gestion.

Une des principales missions est le recueil des données techniques d'élevage sur les aspects reproduction et génétique afin d'évaluer les performances de chaque individu au sein des troupeaux et d'une population raciale.

Les données techniques suivent le protocole officiel du contrôle de performances défini par l'Institut de l'Élevage. Elles remontent ainsi, via un outil commun de gestion de données Ovall, dans les bases nationales d'indexation.

7.2.4. Calendrier global d'activité

- Cadre prévisionnel et réalisé

Cadre prévisionnel	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Réalisé 2022
Réunions de suivi :			
Juillet	12/04/24		12/01/22
Décembre	18/07/24	06/07/23	02/09/22
	03/12/24	Réunion annulée	29/09/23
			06/01/23
Dates de facturation :			
Acompte daté au 31/12/	17/04/24	15/01/23	14/01/22
Solde daté au 30/06/	18/09/24	20/09/23	01/09/22
Envoi des factures avant le 31 du mois suivant			
Procédure de relance :	Cf procédure globale de relance ROM		

- Temps passé :

Les temps de l'activité globale 2024 sont les suivants :

Personnes	Temps 2024	Temps 2023	Temps 2022
Gaëtan Coordination activité	8,5 jours	10 jours	10 jours
Gaëtan Marielle Mise en œuvre	46 jours 4 jours	55 jours (50 + 5 jours)	60 jours
Mise en œuvre Thomas Baptiste Michel / Ozvan Lise	6,5 jours 5 jours 3,5 jours 1,5 jour	7,5 jours 5 jours 3,5 jours	7 jours
Jérôme + Michelle	3 jours	3 jours	3 jours
Corinne	5 jours	5 jours	5 jours
TOTAL	83 jours	89 jours	85 jours

7.3. Les élevages en suivi

7.3.1. Les catégories d'élevages en suivi

Les élevages suivis par l'OCP ROM se divisent en trois catégories :

- **les élevages de races ROM adhérents à l'OS qui ne sont pas délégués à d'autres structures de CP**

Exemple = un élevage de race Rava adhérent à l'OS dans le département du Puy-de-Dôme

- **les élevages de races ROM non adhérents à l'OS**

Exemple = un élevage de race Rava non adhérent à l'OS dans le département du Puy-de-Dôme

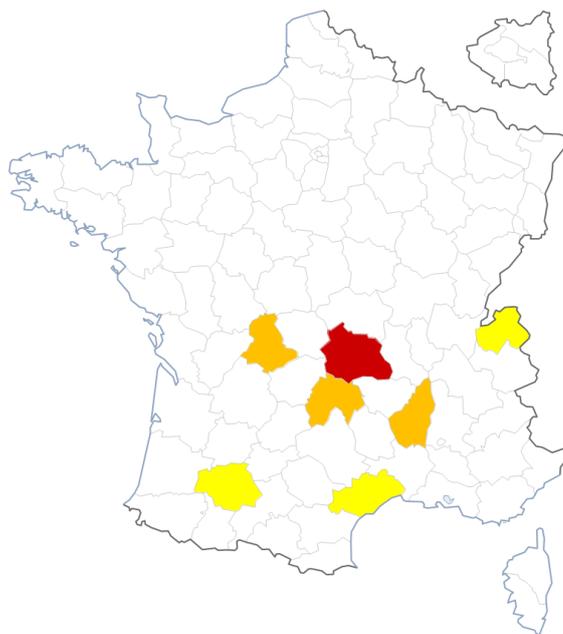
- les élevages d'autres races non ROM délégués par leur OS pour les missions de CP à l'OCP ROM Sélection

Exemple = un élevage de race Solognote dans le département du Puy-de-Dôme adhérent à l'OS GEODE qui a délégué la réalisation du CP à ROM Sélection

7.3.2. Répartition géographique nationale

Au 1^{er} juillet 2024, l'OCP ROM Sélection suivait 48 élevages (+3) répartis dans 7 départements français.

Départements	Nombre d'élevages suivis
Puy-de-Dôme	27
Haute-Savoie	2
Hérault	2
Cantal	8
Gers	2
Ardèche	4
Haute-Vienne	3
Total	48



7.3.3. Répartition raciale

Races	Elevages suivi OS	Elevages suivi non OS	Total
RAVA	16	1	17
LIMOUSINE	5	0	5
BMC	9	2	11
BIZET	6	0	6
GRIVETTE	2	0	2
LACAUNE VIANDE	1	0	1
SOLOGNOTE	1	0	1
ROMANE	1	0	1
SUFFOLK	1	0	1
MOUTON CHAROLLAIS*	1	0	1
SOUTHDOWN	3	0	3
Total	43	3	49

* : élevages avec deux troupeaux de races différentes en CP

Les élevages en suivi utilisent 11 races ovines différentes dont 7 gérées par l'OS ROM Sélection. 94 % des élevages suivis sont adhérents à un OS. Le nombre de brebis contrôlées pour l'année 2024 est de l'ordre de 19 000.

7.3.4. Formules de suivi des éleveurs

Les éleveurs ont la possibilité de choisir 3 formules d'adhésion au contrôle de performances :

- **Formule Reproduction** : suivi de la reproduction du troupeau et des principaux indicateurs : fertilité, prolificité et mortalité. Elle nécessite la tenue d'un inventaire, l'enregistrement des luttés et la saisie d'un carnet d'agnelage.
- **Formule Elevage** : suivi de la reproduction du troupeau et de la croissance des agneaux. Aux enregistrements de la première formule est associée une pesée par agneau pour évaluer le critère de poids PAT30 (poids à âge type à 30 jours).
- **Formule Complète** : suivi de la reproduction du troupeau et de la vitesse de croissance des agneaux. Aux enregistrements de la première formule sont associés deux pesées par agneau pour évaluer les critères de poids PAT30 et PAT70. La combinaison de ces deux pesées permet de connaître la vitesse de croissance des agneaux par l'obtention du gain moyen quotidien entre ces deux dates (GMQ 30-70).

Départements	Formule Reproduction	Formule élevage		Formule complète	
		Pesée Technicien	Pesée Eleveur	Pesée Technicien	Pesée Eleveur
Puy-de-Dôme	1	20	6	1	0
Cantal	0	3	5	0	0
Gers	0	0	2	0	0
Haute-Savoie	0	0	2	0	0
Hérault	0	1	1	0	0
Ardèche	0	2	2	0	0
Haute-Vienne	1	0	0	2	0
Total	2	26	18	3	0

Au sein de l'OCP ROM Sélection, nous constatons que les élevages sont engagés à 90 % en formule élevage avec suivi du PAT30 ; à 6 % en formule complète avec suivi des PAT 30 et 70 et à 4 % en formule reproduction.

La pesée est réalisée chez les éleveurs à 60 % par le technicien et à 40 % par les éleveurs eux-mêmes.

Le nombre total de brebis suivies est de 16 898 au 1^{er} juillet 2024 et est répartie de la façon suivante selon les formules :

Formules	Elevage	Complète	Reproduction
Nombre de brebis	15 916	185	797

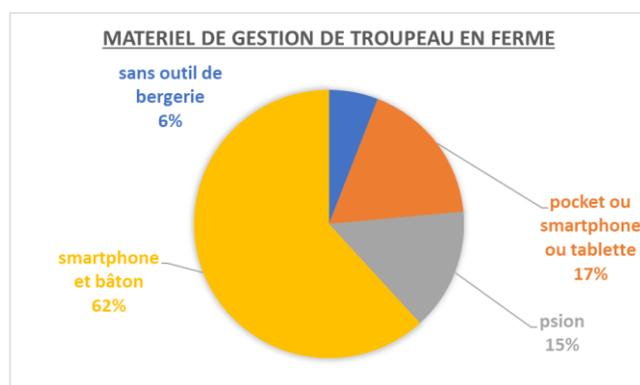
7.3.5. Equipement des éleveurs en logiciel de troupeau

Afin de réaliser plus facilement les enregistrements des données techniques d'élevage, les éleveurs ont accès à l'utilisation de logiciel de gestion de troupeau (Ovitel, ...). Pour être encore plus réactif en ferme, les éleveurs utilisent différents outils informatiques pour leur gestion de troupeau.

Départements	Elevages équipés logiciel	sans outil de bergerie	pocket ou smartphone ou tablette	psion	smartphone et bâton
Puy-de-Dôme	23	2	2	3	16
Cantal	4	0	1	1	2
Gers	2	0	1	1	0
Haute-Savoie	2	0	0	0	2
Hérault	0	0	0	0	0
Ardèche	3	0	2	0	1
Haute-Vienne	0	0	0	0	0
Total	34	2	6	5	21

Les élevages suivis utilisent à 71 % un logiciel de gestion de troupeau. Ces élevages sont presque tous équipés d'un outil de bergerie. 17 % utilisent seulement un smartphone ou une tablette équipée du logiciel de gestion.

77 % des éleveurs équipés valorisent la lecture électronique avec l'utilisation d'outils comme le psion ou des bâtons de lecture.



7.4. Principaux résultats de l'année 2024 :

Les données décrites ci-dessous sont celles de l'année 2024.

	Nb Mise bas enregistrées	Nb agneaux pesés	Nb agneaux non pesés	Nb passages TK réalisés
Semestre 1 – 2024	7 582	9 100	1 769	59
Semestre 2 – 2024	7 292	7 814	1 755	28
Total - 2024	14 874	16 914	3 524	87
Semestre 1 - 2023	8 309	11 648	1 505	69
Semestre 2 - 2023	7 026	7 815	2 095	30
Total - 2023	15 335	19 463	3 600	99
Semestre 1 - 2022	8 580	9 497	2 619	52
Semestre 2 - 2022	6 433	5 929	2 990	27
Total - 2022	15 013	15 426	5 609	79

Pour l'ensemble des 48 élevages suivis, nous dénombrons 14 874 mises bas enregistrées pour 20 438 agneaux nés vivants. La pesée est réalisée pour 16 914 agneaux soit 83 % du nombre total d'agneaux nés vivants. Il y a eu 87 passages facturés de pesée. La baisse des enregistrements des mises bas et des pesées est notamment due à la crise sanitaire de l'automne 2024.

Races	Nb agneaux pesés	PAT30 MS	PAT30 MD	PAT30 FS	PAT30 FD
Bizet	993	10,0	8,1	9,7	7,6
BMC	2 636	13,1	11,5	12,7	10,9
Grivette	634	15,3	13,2	14,0	11,9
Lacaune Viande	256	15,7	13,0	13,8	11,6
Limousine	1 947	13,9	10,7	11,2	10,1
Mouton Charollais	1	-	-	-	-
Rava	10 473	12,2	10,2	11,5	9,6
Romane	273	15,2	13,0	14,1	12,4
Solognot	41	9,5	8,3	8,5	8,1
Southdown	180	-	-	-	-
Suffolk	57	16,7	13,0	15,4	13,2
Total et moyenne	17491	13,5	11,2	12,3	10,6

MS : mâle simple/ MD : mâle double / FS : femelle simple / FD : femelle double

Sur la campagne 2024, voici la répartition des PAT30 par race et par catégories d'agneaux. Les moyennes sont de l'ordre de 12,9 kg pour les agneaux nés simples et de l'ordre de 10,9 kg pour les agneaux nés doubles.

8. Programme de promotion et communication

8.1. Objectifs et partenaires

Depuis de nombreuses années, l'OS ROM met en œuvre un programme de communication et de partenariats sur le triptyque *utilisation de races locales / maintien de paysages ouverts avec une forte valeur environnementale / dynamisme des filières de qualité qui en sont issues*.

ROM Sélection investit dans ce type d'actions pour communiquer à plusieurs niveaux :

- Auprès des éleveurs : pour développer le marché des reproducteurs et recruter de nouveaux adhérents
- Auprès des adhérents de ROM Sélection : pour animer le réseau d'élevages des bases de sélection et créer de la convivialité
- Auprès des élus : pour présenter le travail des éleveurs, illustrer le dynamisme des organisations de race, communiquer sur l'impact des programmes sur l'activité économique et rurale
- Auprès du grand public : communiquer sur l'importance de l'élevage ovin au sens large (l'équilibre du territoire, ...) et sur la richesse du patrimoine génétique

Le CORAM est un acteur incontournable pour l'organisation des manifestations nationales (SIA, Sommet de l'Elevage, Tech-Ovin). Il intervient à plusieurs niveaux :

- Coordination des présentations des races de Massifs : la participation des OS est facilitée, les races rustiques en présentation sont de plus en plus nombreuses
- Regroupement des OS en présentation autour d'un même pôle clairement identifié, et organisation de manifestations inter-races : la dynamique collective des races et leur importance sur le territoire est mise en valeur de manière efficace
- Négociation collective de partenariats financiers
- Homogénéisation des messages de communication : amélioration de la perception de la problématique « races de Massifs » par le grand public et les responsables politiques

8.2. Salons et Foires

8.2.1. Salon de l'agriculture 2024 (24 février au 3 mars - Paris)

Comme chaque année, ROM Sélection a présenté des ovins pour nos 6 races (14 animaux au total). Le stand de l'OS était situé sur l'espace du Conseil Régional au sein de l'espace du CORAM dans le hall 1, à proximité de la vache à l'honneur.

Le salon de l'agriculture permet de rencontrer des acteurs intéressés par les races rustiques, tant français qu'étrangers. Les races rustiques suscitent un intérêt croissant, en partie liée aux changements climatiques.

Nous avons multiplié les rencontres avec les élus du Conseil Régional, en particulier avec Fabrice Pannekoucke, Vice-Président en charge de l'agriculture jusqu'en septembre et son élection en tant que Président du Conseil Régional puis avec Olivier Amrane, le nouveau Vice-Président ainsi qu'avec les équipes techniques et professionnelles de la Chambre régionale.

Les brebis ont été présentées à trois reprises sur le ring ovin.

La race BMC a été mise à l'honneur lors des dégustations réalisées dans le cadre des lycées hôteliers sur le stand.



Des brebis Limousine à Paris

Nous avons présenté nos animaux sur le ring ovin à trois occasions.

Le Salon permet d'accueillir des délégations françaises des différents départements et régions du Massif Central mais aussi internationales.

Nous avons établi 42 contacts intéressants, dont 14 contacts français et 28 contacts avec des visiteurs étrangers

8.2.2. Sommet de l'élevage (du mardi 1 au vendredi 4 octobre – Cournon d'Auvergne)

Edition particulière en lien avec l'épisode de FCO

ROM Sélection avait prévu 30 cases dans le chapiteau ovin avec 5 cases pour chacune de 6 races.

Le retour d'une souche FCO virulente a précipité le retrait d'un nombre important d'animaux.

La matinée ROM a eu lieu le jeudi 6 octobre avec une présentation sur le ring suivie du traditionnel repas convivial qui a rassemblé 100 personnes environ.

Nous avons organisé la visite du site de Paysat-Bas le mercredi ainsi que l'élevage Blanche du Massif Central (BMC).

	nb animaux		nb de cases
	brebis	agneaux finis	
Bizet	4	0	2
BMC	6	0	2
Grivette	6	4	3
Limousine	6	0	2
Noire	0	0	0
Rava	5	0	2
TOTAL	27	4	11

Nous avons également présenté les animaux deux fois sur le ring ovin ainsi qu'une fois sur le ring international au Zénith.

Nous avons finalement présenté 31 animaux au total.



Nous avons eu des contacts professionnels intéressants avec une vingtaine d'éleveurs mais aussi avec des délégations du Maroc, de Géorgie, de Mongolie, de Pologne et aussi du Kazakhstan, pays à l'honneur au Sommet de l'élevage 2024.

8.2.3. Journée technique de Paysat

Troisième édition de la journée technique de Paysat.

Elle a eu lieu le jeudi 07 novembre. Cette édition était réservée aux apprenants venus d'une dizaine d'établissements scolaires du Massif Central avec la participation d'une centaine d'élèves.

L'objectif de cette journée technique est de présenter aux élevages la réalité de la recherche en élevage ovin mais aussi les métiers existants dans la filière.

8.2.4. Concours national Limousin

Meymac accueille le traditionnel concours Limousin le 1^{er} dimanche du mois d'août. Ce concours se cumule avec une vente de reproducteurs. Le grand public se mêle aux éleveurs dans cette fête du monde rural du plateau de Millevaches.

8.3. Accueils

Nous avons accueilli le mercredi 29 mai l'étape régionale des ovinpiades mondiales.

Après 10 ans d'absence, la France relance les Ovinpiades mondiales. Une quinzaine de délégations étrangères ont participé à la 3^{ème} « Coupe du Monde des Jeunes Bergers ». Ainsi une trentaine de jeunes âgés de 18 à 23 ans, suivant une formation agricole ou déjà en activité, se sont disputés le titre de Meilleur Jeune Berger du Monde du 25 mai au 1er juin 2024.

Après être accueillis à Paris, ils embarqueront dans un bus vers le Limousin, l'Aveyron, l'Auvergne Rhône Alpes, la Bourgogne et la Bergerie Nationale de Rambouillet pour découvrir la diversité de l'élevage ovin français.

22 pays ont participé : Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bulgarie, Canada, Chili, Ecosse, Espagne, France, Hongrie, Italie, Irlande du Nord et du Sud, Pays-Bas, Pays-de-Galles, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Uruguay, USA.

8.4. Numérique

8.4.1. Facebook

Nous investissons les réseaux sociaux pour informer sur nos activités comme les ventes, les rencontres importantes notamment.

8.4.2. Annonces agri-affaires

Nous avons en permanence une annonce de lots d'agnelles à vendre pour chacune de nos races.

8.5. Médias

Nous écrivons régulièrement des articles pour la revue Pâtre et nous entretenons notre réseau de correspondants presse avec les journaux agricoles de la région, la France agricole, la Montagne, le Progrès.

9. Annexes

9.1. Evaluation des schémas de sélection - IDELE

	Blanche		Rava		Noire		Grivette		Limousine		Bizet	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
	schéma avec testage maternel sans testage boucher	schéma avec testage maternel sans testage boucher	sans connexion + objectif de connexion	sans connexion	sans connexion	sans connexion						
Catégorie												
Note de catégorie	96	95	100	100	100	100	100	100	90	90	100	100
Note schéma	74	72	90	90	89	83	97	97	75	82	83	77
Effectif génétique	50 927	51 088	17 761	17 936	12 124	9 958	9 623	8 098	10 990	10 123	4945	4803
Taux de MIB												
objectif : entre 20 et 30 %	29%	30%	21%	20%	23%	23%	17%	17%	21%	22%	19%	18%
Gestion des mâles												
tx de mâles actifs issus de station (obj) >= 90 %	100%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	99%	95%	99%	100%
tx de mâles actifs de - 4 ans (obj) 100 %	97%	97%	94%	94%	96%	100%	94%	93%	86%	86%	80%	93%
tx de mâles actifs avec index SCI >= 50 (obj) 100 %	84%	84%							39%	32		
tx de mâles de station issus MIB (obj) >= 90%	75%	73%	82%	78%	75%	63%	100%	93%	77%	75%	75%	58%
tx d'agnelles issues de mâles de station (obj) 100 %	53%	56%	77%	81%	88%	93%	82%	77%	65%	65%	59%	82%
Connexion												
réalisation (obj) 75 %	91%	94%							38%	20%		
nombre de mâles connecteurs	34	31							5	2		
nombre de élevages et de femelles connectés	suffisant	suffisant							faible	insuffisant		
Mise en place de IIA												
tx d'élevages ayant mis en place la connexion (obj) 100 %	78%	76%							29%	24%		
tx d'élevages connectés sur brebis (obj) 100 %	64%	57%							24%	29%		
tx d'élevages connectés sur agnelles (obj) 100 %	47%	39%							35%	27%		
tx de brebis ayant mis en place la connexion (obj) 100 %	84%	87%							29%	20%		
tx d'agnelles connectées (obj) 100 %	37%	45%							48%	24%		
tx de brebis issues d'IA (obj) >= 25 %	31%	45%							16%	15%		
tx d'agnelles issues d'IA (obj) >= 75 %	28%	29%							20%	12%		
tx de mâles de station issus d'IA (obj) >= 85 %	71%	62%							32%	20%		
Testage boucher												
tx de mâles issus de père AMBO (obj) >= 50 %												
tx de doses issues de mâles AMBO (obj) >= 30 %												
Testage maternel												
tx de mâles issus de père AMEL (obj) >= 85 %	34%	31%										
tx de doses issues de mâles AMEL (obj) >= 50 %	51%	51%										
tx d'agnelles issues de père AMEL (obj) >= 25 %	20%	14%										

9.2. COORDONNEES DES OUTILS DE SELECTION DES RACES OVINES DES MASSIFS

Nature	Adresse	Tél. et Fax	Races
CIA	Paysat-Bas – St Eble – 43300 Mazeyrat d'Allier	Tél. : 04.71.77.14.14	Blanche du Massif Central Limousine
Stations d'Evaluation de Monte Naturelle	Paysat-Bas – St Eble – 43300 Mazeyrat d'Allier	Tél. : 04.71.77.14.14	Blanche du Massif Central Noire du Velay Rava Limousine Bizet
	Castres – 48100 - Antrenas	Tél. : 04.66.32.43.08	Blanche du Massif Central
	Chemin du Cachemouche - 69280 St Consorce	Tél. : 04.78.87.82.13	Grivette